

ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE

ÉTUDE DES IMPACTS SUR LES ARBRES DU PLAN
DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT

18034

PRÉPARÉ POUR
DÉVELOPPEMENT CATO inc.

AVRIL 2009



DAA

460, rue McGill
Montréal (Québec) H2Y 2H2 CANADA
Téléphone 514 954-5300 Télécopieur 514 954-53
www.arbour.ca

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

1.0	RÉSUMÉ	3
2.0	MANDAT	4
3.0	MÉTHODOLOGIE	5
3.1	PLAN MONTRANT LA LOCALISATION DES ARBRES.....	5
3.2	DÉLIMITATION PRÉLIMINAIRE DE LA ZONE D'IMPACTS.....	5
3.3	DÉLIMITATION FINALE DE LA ZONE D'IMPACTS ASSOCIÉE À LA CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS ET À L'AMÉNAGEMENT DES ZONES IMMÉDIATEMENT ADJACENTES.....	5
3.4	INSPECTION DES ARBRES	6
3.5	EXCLUSION D'UNE PARTIE DES BOISÉS LORS DE L'INSPECTION DES ARBRES.....	7
3.6	CARACTÉRISTIQUES DES ARBRES.....	7
3.7	DÉTERMINATION DE CLASSE D'INTÉRÊT DES ARBRES POUR LA CONSERVATION.....	9
3.8	ÉVALUATION DE LA FAISABILITÉ DE LA TRANSPLANTATION	10
4.0	RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES ARBRES ET DES BOISÉS.....	12
4.1	IDENTIFICATION DES SECTEURS BOISÉS ET AMÉNAGÉS DE LA PROPRIÉTÉ.....	12
4.2	MÉTHODE DE DÉNOMBREMENT DES ARBRES EXISTANTS	12
4.3	NOMBRE D'ARBRES EXISTANTS.....	13
4.4	CARACTÉRISATION DÉTAILLÉE D'ARBRES DANS LA ZONE PRÉLIMINAIRE ET PRINCIPALES STATISTIQUES CONCERNANT LES ARBRES INSPECTÉS.....	14
4.5	IDENTIFICATION D'ARBRES POSSÉDANT UN STATUT ÉLEVÉ QUANT À L'INTÉRÊT POUR LA CONSERVATION.....	17
5.0	MESURES DE MITIGATION DES IMPACTS ASSOCIÉS AUX TRAVAUX.....	18
5.1	IMPACTS ASSOCIÉS AUX CONSTRUCTIONS ET AUX EXCAVATIONS ET MESURES DE MITIGATION.....	19
5.1.1	Mesures de mitigation des pertes d'arbres situés dans les zones à construire par ajustement du design	19
5.1.2	Mesures de mitigation des impacts des excavations.....	19
5.1.3	Mesures de mitigation des impacts de l'empiètement des troncs et des branches	20
5.1.4	Transplantation d'arbres existants de 150 mm de diamètre ou moins	20
5.1.5	Transplantation d'arbres de 150 à 300 mm de diamètre	21
5.1.6	Plantation de jeunes arbres.....	21
5.1.7	Résultat de l'évaluation des impacts associés aux constructions ou aux excavations	22
5.2	IMPACTS ASSOCIÉS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET MESURES GÉNÉRALES DE PROTECTION DES ARBRES.....	23
5.2.1	Mitigation des dommages aux racines des arbres conservés par protection des faces excavées contre le dessèchement	23
5.2.2	Mitigation des dommages aux racines des arbres conservés par arrosage du sol	24
5.2.3	Mitigation des risques de bris des racines par coupe préalable des racines non conservables	24
5.2.4	Mitigation des dommages par coupe nette des racines exposées sur les faces d'excavation	24

TABLE DES MATIÈRES

5.2.5	Mitigation des dommages aux racines par conservation des racines maîtresse exposées lors des excavations	24
5.2.6	Préparation de mesures de circulation temporaires au-dessus du sol non dérangé	24
5.2.7	Délimitation de zones d'exclusion d'activités susceptibles de compacter le sol	25
5.2.8	Délimitation de zones d'exclusion d'activités susceptibles d'endommager les branches ou les troncs	25
5.2.9	Dégagement des zones de travaux par élagage de branches	25
5.2.10	Installation de systèmes de protection physique des branches et des troncs	25
6.0	PROGRAMMES D'ENTRETIEN DES ARBRES ET DES BOISÉS	26
6.1	PROGRAMME D'ENTRETIEN DES ARBRES DES SECTIONS CONSTRUITES ET AMÉNAGÉES	26
6.2	PROGRAMME D'ENTRETIEN DES BOISÉS	27
6.3	TRAVAUX D'ARBORICULTURE SUSCEPTIBLES D'ÊTRE PRESCRITS	29
6.4	TRAVAUX D'ARBORICULTURE DÉJÀ IDENTIFIÉS LORS DE LA CARACTÉRISATION DES ARBRES	30
6.5	PRÉVISION DE REMPLACEMENT D'ARBRES	31
6.6	PRÉPARATION ET PRÉSENTATION DE DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ARBORICULTURE	31
6.7	RÉFÉRENCES DESTINÉES À L'ÉTABLISSEMENT DES NIVEAUX DE QUALITÉ DES TRAVAUX	31
ANNEXE 1	DÉLIMITATION PRÉLIMINAIRE DE LA ZONE D'IMPACTS	33
ANNEXE 2	LOCALISATION DES SECTEURS BOISÉS ET DES SECTEURS AMÉNAGÉS	35
ANNEXE 3	LOCALISATION ET NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DES ARBRES INSPECTÉS	37
ANNEXE 4	CARACTÉRISTIQUES DES ARBRES INSPECTÉS ET CLASSES D'INTÉRÊT POUR LA CONSERVATION	39

1.0 RÉSUMÉ

Des travaux de construction de nouveaux bâtiments et d'aménagement des zones adjacentes sont prévus sur le site de L'Ancien Séminaire de Philosophie (3880, Côte-de-Neiges) à Montréal. Le projet est basé sur la préservation de la majeure partie d'aires boisées situées le long des avenues Cedar et de Ramezay (nord et ouest du site) de même que le long du Chemin Saint-Sulpice (sud du site).

La version du plan directeur d'aménagement étudiée pour cette étude d'impacts permet de conclure que des 1 966 arbres présents, 1 855 (94,4%) pourront être conservés sur le site malgré la réalisation des travaux, dont 29 par transplantation de la zone des travaux vers les aires adjacentes. La quantité d'arbres qui demeure en conflit avec les travaux est de 111 (5,3%). 97 d'entre eux (4,9%) doivent être abattus car aucune mesure de conservation ne peut être appliquée. Finalement, 14 arbres (0,7%) en conflit avec les travaux auraient du être abattus en raison de leur dépérissement (situation actuelle, non liée au projet).

Les constructions prévues sont localisées à même les aires déjà bâties ou déjà gazonnées du site. À partir des termes de référence préliminaires du projet, nous avons d'abord délimité une zone d'impacts potentiels des travaux sur les arbres. Des relevés faits par arpentage de même que par place échantillon nous ont permis d'établir le nombre total d'arbres. Nous avons procédé à l'inspection détaillée de 339 de ces arbres dans la zone d'impacts potentiels afin d'en établir toutes les caractéristiques (essence, dimension, santé). Ces caractéristiques ont permis de déterminer pour chaque arbre un niveau d'intérêt pour la conservation. Les arbres de grande dimension et en bon état ont été ciblés comme devant faire l'objet du maximum d'efforts de conservation.

Diverses esquisses de plan ont été discutées afin de réduire les impacts des travaux sur les arbres par déplacement des bâtiments. Une fois la localisation des principaux éléments bâtis du projet arrêtée, nous avons procédé à une étude détaillée des impacts sur chaque arbre afin d'identifier les arbres à transplanter ou à abattre. La conservation de plusieurs arbres est rendue possible par l'utilisation du système de mur berlinois afin de réduire la largeur des excavations.

L'étude comporte une série de mesures de protection des arbres à appliquer durant le cours du chantier sur l'ensemble des zones adjacentes aux zones d'excavations proprement dites. Un programme visant l'entretien des arbres et des boisés présents est aussi présenté pour application par les futurs occupants du site.

2.0 MANDAT

Le mandat qui nous a été confié a pour but de déterminer les impacts sur les arbres qui seront associés aux travaux prévus dans le cadre du plan directeur de développement de l'Ancien Séminaire de Philosophie.

Plus spécifiquement, les objectifs suivants sont visés :

- caractérisation des arbres dans une zone préliminaire susceptible d'être touchée par les travaux;
- classification des arbres caractérisés dans la zone préliminaire de façon à aider les concepteurs du projet à garder les impacts au minimum;
- analyse du design final de manière à identifier les impacts définitifs découlant des travaux d'aménagement et de construction;
- détermination des mesures de mitigation pouvant être appliquées afin de réduire les impacts associés aux travaux d'aménagement et de construction;
- préparation d'un programme d'entretien des arbres et des boisés à appliquer sur l'ensemble de la propriété une fois les travaux d'aménagement et de construction réalisés.

3.0 MÉTHODOLOGIE

3.1 PLAN MONTRANT LA LOCALISATION DES ARBRES

Le plan montrant la localisation des arbres a été préparé par le bureau d'arpenteurs-géomètres Poulin & Jodoin de Laval. Ce plan est le résultat d'un levé de terrain réalisé au printemps 2001. Au moment de son exécution, le personnel du bureau d'arpenteurs-géomètres avait comme consigne de relever tous les arbres significatifs présents sur le terrain. Dans la section gazonnée de même qu'aux abords des bâtiments, l'ensemble des arbres ont été relevés, indépendamment du diamètre. Dans la section située au nord du site, dans ce qu'il convient d'assimiler à un boisé, le relevé a porté sur les arbres dont le diamètre était d'environ 8 centimètres ou plus mesuré à 1,3 m du sol. Dans cette section de la propriété, le relevé n'a donc pas porté sur les arbres plus petits qui forment la régénération développée naturellement entre les arbres plus grands. Depuis avril 2001, des arbres qui formaient la régénération naturelle ont aujourd'hui atteints de plus grandes dimensions. Le plan montre donc un peu moins d'arbres qu'il n'en existe réellement, plus particulièrement dans la partie boisée. Le long de la limite sud du terrain, dans la talus qui longe le chemin Saint-Sulpice, il n'y a pas eu de relevé des arbres par arpentage.

Le bureau d'arpenteurs-géomètres a procédé à une mise à jour du plan et à l'actualisation de l'emplacement de certains arbres à l'automne 2008. Nous avons réalisé notre inspection des arbres en même temps que les travaux de l'équipe de l'arpenteur-géomètre.

3.2 DÉLIMITATION PRÉLIMINAIRE DE LA ZONE D'IMPACTS

La délimitation préliminaire de la zone d'impact des travaux a été faite à partir de versions préliminaires du plan directeur de développement. Un contour approximatif incluant les zones à construire ou aménagées plus une bande tampon de largeur variable l'entourant a servi à identifier la zone à l'intérieur de laquelle les arbres devaient être inspectés sur le terrain. La zone a été prévue plus grande de manière à s'assurer que toutes les données soient disponibles pour orienter les décisions relatives au design du plan directeur. La zone est montrée sur la carte de l'ANNEXE 1.

3.3 DÉLIMITATION FINALE DE LA ZONE D'IMPACTS ASSOCIÉE À LA CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS ET À L'AMÉNAGEMENT DES ZONES IMMÉDIATEMENT ADJACENTES

La délimitation finale de la zone d'impacts associée à la construction de bâtiments et à l'aménagement des zones immédiatement adjacentes a été faite sur la version du plan d'aménagement révisée en date du 2 avril 2009.

SECTION 3.0 MÉTHODOLOGIE

La zone d'impacts est d'abord constituée de l'empreinte au sol des bâtiments à construire et des zones à aménager en matériaux inertes sur des fondations granulaires importantes qui requièrent une excavation préalable. À la zone immédiate de construction s'ajoute une bande de terrain qui est perturbée par les excavations et les sur largeurs requises pour l'installation des coffrages et les pentes d'excavation.

Dès les premières étapes de l'analyse des impacts, il a été prévu d'utiliser un système de construction minimisant l'empiètement latéral des excavations. La sur largeur requise s'avère être de 1,2 mètres au-delà de la face externe des murs de fondation. Nous avons ajouté 0,3 mètre pour prendre en compte les imprévus d'installation du système de soutien du sol.

À la distance de 1,5 mètres, nous avons ajouté une largeur de 3,0 mètres supplémentaires sur la base de l'évaluation du rayon moyen du périmètre de protection requis autour des arbres excédant les dimensions transplantables. Le rayon de protection moyen permet d'établir une zone représentative, par rapport aux caractéristiques des arbres du site, à l'intérieur de laquelle des arbres pourraient subir des dommages importants à leur système racinaire. La sur largeur de 4,5 mètres a été ajoutée à la zone d'empreinte des constructions pour établir la zone finale d'impacts directs de la construction.

Au-delà de la zone d'impacts, les effets directs des travaux d'excavation deviennent non significatifs. Les impacts liés aux autres opérations de construction (déplacement des véhicules, entreposage, etc.) font l'objet d'une série de mesures de mitigation décrites plus loin. Ces mesures sont destinées à être appliquées partout où nécessaire sur le chantier de manière à éviter les dommages aux arbres. Les impacts de ces opérations autres que l'excavation ne peuvent pas être spécifiquement définis et localisés à cette étape du projet. Les mesures de mitigation détaillées plus loin visent à permettre leur application partout où nécessaire selon la progression du chantier.

3.4 INSPECTION DES ARBRES

L'inspection des arbres a été conduite au courant de la semaine du 1^{er} décembre 2008. Un complément d'inspection a été fait durant la semaine du 15 décembre 2008. Chacun des 296 arbres localisés dans la zone préliminaire de délimitation des impacts a été inspecté.

Par la suite, une fois la délimitation finale de la zone d'impacts faite, nous avons complété l'inspection (semaine du 13 avril 2009) de manière à intégrer quarante-trois arbres supplémentaires qui n'avaient pas été inspectés de façon détaillée au regard des limites de la zone préliminaire de délimitation des impacts. Trente-quatre de ces arbres n'étaient pas montrés au plan de l'arpenteur du fait que les arbres étaient trop petits en 2001.

Les 339 arbres inspectés ont été observés de manière à identifier systématiquement les caractéristiques suivantes :

SECTION 3.0 MÉTHODOLOGIE

- essence;
- diamètre du tronc mesuré à 1,3 m du sol;
- type de diamètre du tronc (tronc unique ou troncs multiples);
- classe de condition (la classe de condition est un résumé des observations détaillées faites sur l'état de santé, la vigueur de croissance et l'état général de solidité du tronc et de la charpente);
- faisabilité de la transplantation.

3.5 EXCLUSION D'UNE PARTIE DES BOISÉS LORS DE L'INSPECTION DES ARBRES

Étant donné que les boisés ont déjà fait l'objet d'une analyse détaillée (inventaires floristiques et fauniques des milieux naturels des propriétés des Sulpiciens [Montréal], Primula Environnement inc., 2006) et étant donné qu'aucune construction ou aménagement ne sont prévus sur d'importantes portions de leur superficie, nous n'avons pas procédé à l'inventaire individuel de tous les arbres qui s'y trouvent.

En contrepartie, tous les arbres des portions de ces milieux boisés localisés dans la zone d'impacts ont été relevés et inspectés individuellement comme les arbres des zones aménagées.

3.6 CARACTÉRISTIQUES DES ARBRES

L'essence des arbres est donnée en français et aussi en latin afin d'éviter toute confusion.

Un numéro de référence arbitraire a été alloué à chacun des arbres inventoriés. Il s'agit du numéro d'identification qui est reporté sur le plan de localisation montré à l'ANNEXE 1.

Le diamètre du tronc des arbres a été mesuré systématiquement à 1,3 mètre du sol à l'aide d'un compas forestier. Dans le cas des arbres comportant plusieurs troncs issus d'une souche unique commune, nous avons calculé un diamètre moyen pour l'arbre multi-troncs qui est représentatif d'un arbre à tronc unique d'envergure générale équivalente.

La classe de condition des arbres est établie suite à une inspection rigoureuse et systématique faite sur l'ensemble des paramètres suivants, cela pour chaque arbre :

SECTION 3.0 MÉTHODOLOGIE

- **état du système racinaire** (vérification d'évidences de problèmes associés aux racines maîtresses et pouvant affecter la nutrition minérale, l'absorption d'eau ou encore la solidité de l'ancrage au sol);
- **état du tronc** (vérification d'évidences de problèmes associés à l'intégrité du système conducteur de sève, à l'intégrité de la couche cambiale responsable de l'accroissement en diamètre, de problèmes affectant la solidité générale de l'arbre ou encore la présence de problèmes phytopathologiques);
- **état de la charpente de branches primaires permanentes** (vérification d'évidences de problèmes associés à l'intégrité du système conducteur de sève, à l'intégrité de la couche cambiale, à la présence de problèmes phytopathologiques ou encore de problèmes affectant la solidité et la sécurité des attaches entre les branches charpentières et le tronc);
- **état de la ramure générale** (vérification de présence de problèmes phytopathologiques propres à la ramure);
- **état du feuillage** (vérification de présence de problèmes phytopathologiques propres au feuillage et vérification d'évidences de problèmes physiologiques ou phytopathologiques de nature systémique se traduisant par des signes ou symptômes au niveau du feuillage ou des bourgeons). Étant donné les dates d'inspection, les feuillus ont fait l'objet d'inspection au niveau de la distribution et de l'état des bourgeons alors que les résineux ont pu être inspectés au niveau du feuillage;
- **vigueur** (détermination de la vigueur générale de croissance de l'arbre sujet par rapport à la vigueur générale de croissance d'un arbre de même essence et dimension, croissant dans la même zone géographique et ne présentant pas de problèmes phytopathologiques particuliers)
- **espérance de vie** (détermination de la classe représentative d'espérance de vie de l'arbre sujet en fonction d'une croissance avec les éléments limitatifs ou contraignants propres au sujet et en absence de modifications du milieu de croissance).

L'ensemble de ces éléments est ensuite utilisé pour établir une classification synthèse de l'état de la structure de l'arbre (tout ce qui est relatif à la solidité de l'arbre), une classification synthèse de l'état de santé (tout ce qui est relatif au bon fonctionnement physiologique de l'arbre) et enfin une synthèse des deux premières classifications qui permet d'établir une classe de condition générale pour chaque arbre inspecté.

3.7 DÉTERMINATION DE CLASSE D'INTÉRÊT DES ARBRES POUR LA CONSERVATION

À partir des diverses caractéristiques relevées, nous avons déterminé pour chaque arbre une classe d'intérêt pour la conservation. Cette classe représente le niveau d'intérêt ou d'effort qui devrait être déployé pour conserver un arbre existant à son emplacement. Le niveau d'intérêt est spécifiquement établi dans le cadre d'un projet qui implique le bouleversement de certaines conditions du milieu. Dans le présent cas, le bouleversement est celui attribuable à la construction de bâtiments et aux aménagements connexes à la construction.

Plus la classe d'intérêt est forte, plus il est valable ou pertinent de déployer des efforts pour maintenir l'arbre à son emplacement sur le site, cela dans l'hypothèse où des travaux sont réalisés assez près pour avoir un impact sur la condition.

Une classe d'intérêt faible pour la conservation dans un contexte de travaux de construction ou d'aménagement n'implique pas qu'un arbre donné doive être abattu à court terme ou qu'il ne présente pas d'intérêt à être conservé en absence de travaux de construction. Elle signifie tout simplement qu'au moment de faire des choix entre diverses hypothèses de design final de l'aménagement, on pourra choisir celle qui affecte les arbres de la classe d'intérêt plus faible. La classe d'intérêt est un système d'aide à la discrimination qui permet de garder au minimum les impacts sur les arbres.

Quatre (4) classes d'intérêt pour la conservation dans un contexte de travaux de construction ont été retenues :

- **intérêt fort** : arbres pour lesquels il est important de déployer des efforts de conservation vu la combinaison de plusieurs paramètres favorables quant aux caractéristiques actuelles des sujets et vu la possibilité pour ceux-ci de demeurer sur le site et de maintenir ou d'améliorer leur contribution paysagère ou fonctionnelle pendant une très longue durée (30 ans et plus);
- **intérêt modéré** : arbres pour lesquels il peut être potentiellement intéressant de déployer des efforts de conservation vu une combinaison de quelques caractéristiques favorables des sujets et/ou vu la possibilité pour les arbres de demeurer sur le site et de maintenir ou d'améliorer leur contribution paysagère pendant une période moyennement longue (20 à 25 ans);
- **intérêt passable** : arbres pour lesquels il n'est potentiellement pas intéressant de déployer des efforts de conservation vu une combinaison de caractéristiques des sujets qui ne permet pas de maintenir ou d'améliorer leur contribution paysagère sur un horizon moyennement long (10 à 15 ans) ou encore vu la possibilité de les conserver moyennant la transplantation sur le site;

SECTION 3.0 MÉTHODOLOGIE

- **intérêt faible** : arbres pour lesquels aucun effort de conservation ne devrait être déployé vu leurs mauvaises caractéristiques ou encore vu que leurs petites dimensions permettraient un remplacement par des arbres équivalents ou un déplacement ou encore vu la possibilité de les conserver moyennant la transplantation sur le site.

Les paramètres qui sont pris en compte dans l'établissement de la classe d'intérêt sont les suivants :

- **le diamètre du tronc** : plus le diamètre est fort, plus la contribution à la classe d'intérêt est forte, les grands arbres étant plus rares que les plus petits et n'étant pas remplaçables;
- **la condition générale** : meilleure est la condition générale (incluant les aspects vigueur et espérance de vie), plus l'intérêt à conserver l'arbre sur le site est fort, celui-ci offrant de bonnes possibilités de croître ou de bien réagir malgré les perturbations affectant la croissance et le développement normal;
- **l'essence** : les essences longévives et ne montrant pas de susceptibilités particulières aux problèmes phytopathologiques font qu'elles ont plus d'intérêt à être conservés sur le site. De même, les essences moins fréquemment plantées ou rencontrées montrent un intérêt supérieur (caractère d'unicité) pour être conservées sur le site.
- **la localisation dans l'aménagement paysager de la propriété** : plus la zone est aménagée et plus les valeurs ornementale et fonctionnelle conférées par les arbres sont fortes, plus l'intérêt à être conservé sur le site est fort.

L'ensemble de ces paramètres recoupe ceux aussi utilisés dans l'évaluation monétaire des arbres.

3.8 ÉVALUATION DE LA FAISABILITÉ DE LA TRANSPLANTATION

La possibilité de transplanter un arbre est fortement conditionnée par sa condition générale. Elle est aussi limitée par la dimension de l'arbre.

La condition générale demeure déterminante pour la capacité de l'arbre transplanté à montrer une réaction de reprise adéquate. Les arbres qui sont en bonne condition et vigoureux offrent le maximum de chances de développer rapidement un nouveau système racinaire en remplacement de celui perdu au moment de la confection de la motte.

La dimension de l'arbre limite la faisabilité de la transplantation puisque plus les arbres sont gros, plus la motte doit avoir un grand diamètre et une grande épaisseur. À partir d'une certaine grosseur, les problèmes techniques associés à

SECTION 3.0 MÉTHODOLOGIE

la confection d'une motte de dimension suffisante qui demeurera stable durant le déplacement de l'arbre deviennent tels qu'ils limitent gravement les chances de reprise.

Sur le terrain, nous avons déterminé directement la faisabilité de la transplantation en regard de la dimension des arbres, de leur condition et de la possibilité d'utiliser l'équipement et la machinerie propres à ce genre d'opération.

4.0 RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES ARBRES ET DES BOISÉS

La caractérisation des arbres a permis d'établir l'état de la situation tel qu'elle existe actuellement, avant le développement projeté.

4.1 IDENTIFICATION DES SECTEURS BOISÉS ET AMÉNAGÉS DE LA PROPRIÉTÉ

La carte de l'ANNEXE 2 montre les divers secteurs de la propriété tels qu'établis en fonction de l'inspection terrain. Les espaces indiqués comme des « boisés » correspondent à des portions de la propriété où le couvert formé par les arbres se combine à un entretien minimal du sol, ce qui conduit au développement d'un sous-bois plus ou moins densément envahi par la régénération naturelle.

Les espaces indiqués comme « aménagés » correspondent aux portions de la propriété où le niveau d'entretien du sol est beaucoup plus intense, impliquant la tonte périodique du couvre-sol. L'aspect des pelouses est variable notamment selon l'intensité de l'ombrage des arbres existants. Dans tous les cas cependant, on ne trouve pas de régénération naturelle systématique sous les arbres existants.

4.2 MÉTHODE DE DÉNOMBREMENT DES ARBRES EXISTANTS

Le Tableau 1 résume les méthodes par lesquelles nous avons pu établir le nombre d'arbres existants selon les secteurs de la propriété.

Tableau 1 : Méthode de dénombrement des arbres existants par secteur de la propriété

Secteur de la propriété	Nombres d'arbres existants
Section bâties et aménagées.	Dénombrement complet des arbres confirmé par positionnement systématique fait par l'arpenteur. Précision à 100% du dénombrement.
Boisés situés au nord-ouest de la propriété (entre les zones bâties et aménagées et l'avenue Cedar ainsi que l'avenue de Ramezay).	Dénombrement des arbres de 8 cm ou plus de diamètre de tronc à 1,3 m du sol confirmé par le positionnement sur le plan fait par l'arpenteur en 2001. Pas de dénombrement des arbres plus petits même si existants. Sous évaluation du nombre réel d'arbres existants car certains arbres ont grossi depuis le relevé de 2001 et dépassent maintenant la limite de 8 cm. Précision du dénombrement estimée à 90% par rapport au nombre total réel.

Secteur de la propriété	Nombres d'arbres existants
Boisés situés au sud-est de la propriété (entre les zones bâties et aménagées et le chemin Saint-Sulpice.	Estimation du nombre total de tous les arbres de 10 cm ou plus de diamètre de tronc à 1,3 m du sol par voie d'échantillonnage (6 places échantillons inspectées). Estimation du nombre total d'arbres selon les méthodes du génie forestier par projection des dénombrements des places échantillons à la surface boisée. Pas d'estimation du nombre des arbres plus petits que 10 cm même si existants. Précision du dénombrement estimée à $\pm 5\%$ du nombre total réel d'arbres. Positionnement limité au contour du boisé.
Boisé situé à la limite est de la propriété (entre les zones bâties et aménagées et le lot voisin situé à l'est de la propriété)	Dénombrement des arbres de 8 cm ou plus de diamètre de tronc à 1.3 m du sol confirmé par le positionnement sur le plan fait par l'arpenteur. Pas de dénombrement des arbres plus petits même si existants. Précision du dénombrement estimée à 100% par rapport au nombre total réel d'arbres de 8 cm ou plus.

4.3 NOMBRE D'ARBRES EXISTANTS

Le Tableau 2 présente la compilation totale du nombre d'arbres existants. On y indique aussi les quantités d'arbres inspectés par rapport au nombre total d'arbres existants.

Tableau 2 : Nombre d'arbres existants par secteurs

Secteur de la propriété	Nombre total d'arbres	Nombre d'arbres ayant fait l'objet d'une inspection détaillée	Proportion du nombre total d'arbres du secteur inspectés de façon détaillée
Section bâties et aménagées.	207	155	74,8%
Boisés situés au nord-ouest de la propriété (entre les zones bâties et aménagées et la rue Cedar ainsi que l'avenue de Ramezay).	745	145	19,5%
Boisés situés au sud-est de la propriété (entre les zones bâties et aménagées et le chemin Saint-Sulpice.	975	0	0,0%
Boisé situé à la limite est de la propriété (entre les zones bâties et aménagées et le lot voisin situé à l'est de la propriété)	39	39	100,0%
TOTAL	1966	339	17,2%

4.4 CARACTÉRISATION DÉTAILLÉE D'ARBRES DANS LA ZONE PRÉLIMINAIRE ET PRINCIPALES STATISTIQUES CONCERNANT LES ARBRES INSPECTÉS

Les résultats de la caractérisation individuelle de chacun des 339 arbres inspectés sont montrés dans le tableau joint à l'ANNEXE 4.

Les tableaux ci-dessous résument certaines caractéristiques.

Tableau 3 : Nombre d'arbres de chaque essence inspectés et diamètre moyen des troncs des arbres, par ordre décroissant d'abondance

Essence (nom français)	Essence (nom latin)	Nombre d'arbres inspectés	Proportion des arbres inspectés	Diamètre moyen du tronc des arbres inspectés (cm)
Érable de Norvège	<i>Acer platanoides</i>	99	29,2%	30,1
Érable argenté	<i>Acer saccharinum</i>	35	10,3%	47,1
Peuplier à feuilles deltoïdes	<i>Populus deltoides</i>	30	8,8%	24,4
Robinier faux acacia	<i>Robinia pseudo-acacia</i>	27	8,0%	23,1
Orme d'Amérique	<i>Ulmus americana</i>	24	7,1%	26,3
Érable a sucre	<i>Acer saccharum</i>	17	5,0%	50,5
Frêne d'Amérique	<i>Fraxinus americana</i>	13	3,8%	32,5
Cerisier tardif	<i>Prunus serotina</i>	12	3,5%	21,6
Tilleul d'Amérique	<i>Tilia americana</i>	11	3,2%	35,6
Épinette bleue du Colorado	<i>Picea pungens glauca</i>	10	2,9%	19,3
Frêne rouge	<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	7	2,1%	22,1
Bouleau a papier	<i>Betula papyrifera</i>	6	1,8%	20,9
Maronnier d'Inde	<i>Aesculus hippocastanum</i>	6	1,8%	50,3
Érable de Norvège Crimson King	<i>Acer platanoides</i> Crimson King	5	1,5%	11,4
Micocoulier	<i>Celtis occidentalis</i>	4	1,2%	25,5
Pometier	<i>Malus sp.</i>	4	1,2%	19,6
Épinette blanche	<i>Picea glauca</i>	3	0,9%	15,0
Génévrier	<i>Juniperus sp.</i>	3	0,9%	10,7
Pin noir d'Autriche	<i>Pinus nigra Austriaca</i>	3	0,9%	19,7
Tilleul a petites feuilles	<i>Tilia cordata</i>	3	0,9%	24,7
Bouleau gris	<i>Betula populifolia</i>	2	0,6%	20,3
Chêne des marais	<i>Quercus palustris</i>	2	0,6%	12,5
Épinette du Colorado	<i>Picea pungens</i>	2	0,6%	10,5
Nerprun cathartique	<i>Rhamnus cathartica</i>	2	0,6%	14,9
Noyer cendré	<i>Juglans cinerea</i>	2	0,6%	36,4
Noyer noir	<i>Juglans nigra</i>	2	0,6%	63,5
Chicot du Canada	<i>Gymnocladus dioicus</i>	1	0,3%	61,0
Épinette de Norvège	<i>Picea abies</i>	1	0,3%	42,0
Erable rouge	<i>Acer rubrum</i>	1	0,3%	29,0

ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE

ÉTUDE DES IMPACTS SUR LES ARBRES DU PLAN DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT

SECTION 4.0 RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES ARBRES ET DES BOISÉS

Essence (nom français)	Essence (nom latin)	Nombre d'arbres inspectés	Proportion des arbres inspectés	Diamètre moyen du tronc des arbres inspectés (cm)
Peuplier de Lombardie	Populus nigra Italica	1	0,3%	57,5
Vinaigrier	Rhus typhina	1	0,3%	10,0
TOTAL		339	100,0%	30,3

Tableau 4 : Répartition des arbres des diverses essences selon la classe de condition générale, par ordre alphabétique

Essence (nom français)	Très bonne condition	Bonne condition	Condition passable	Condition faible	Mauvaise condition	Très mauvaise condition	Total
Bouleau a papier	5					1	6
Bouleau gris	2						2
Cerisier tardif	5			1	2	4	12
Chene des marais	2						2
Chicot du Canada	1						1
Epinette blanche	2			1			3
Epinette bleue du Colorado	10						10
Epinette de Norvege	1						1
Epinette du Colorado	2						2
Erable a sucre	9	7		1			17
Erable argente	18	7	5	2		3	35
Erable de Norvege	59	15	11	6	2	6	99
Erable de Norvege Crimson King	4	1					5
Erable rouge	1						1
Frene d'Amerique	6			2	2	3	13
Frene rouge	3					4	7
Génévrier	2	1					3
Maronnier d'Inde	3		3				6
Micocoulier	4						4
Nerprun cathartique		2					2
Noyer cendre	1		1				2
Noyer noir	1	1					2
Orme d'Amerique	23					1	24
Peuplier a feuilles deltoides	29	1					30
Peuplier de Lombardie						1	1
Pin noir d'Autriche	3						3
Pometier	4						4
Robinier faux acacia	14	12	1				27
Tilleul a petites feuilles	2	1					3
Tilleul d'Amerique	7	1	1			2	11

ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE

ÉTUDE DES IMPACTS SUR LES ARBRES DU PLAN DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT

SECTION 4.0 RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES ARBRES ET DES BOISÉS

Essence (nom français)	Très bonne condition	Bonne condition	Condition passable	Condition faible	Mauvaise condition	Très mauvaise condition	Total
Vinaigrier	1						1
Total	224	49	22	13	6	25	339
	66,1%	14,5%	6,5%	3,8%	1,8%	7,4%	100%

Tableau 5 : Répartition des arbres des diverses essences selon la classe d'intérêt pour la conservation, par ordre alphabétique

Essence (nom français)	Intérêt fort pour la conservation	Bon intérêt pour la conservation	Intérêt passable pour la conservation	Très faible intérêt pour la conservation	Total
Bouleau a papier		2	2	2	6
Bouleau gris				2	2
Cerisier tardif		3	3	6	12
Chene des marais				2	2
Chicot du Canada	1				1
Epinette blanche			1	2	3
Epinette bleue du Colorado		5		5	10
Epinette de Norvege		1			1
Epinette du Colorado			1	1	2
Erable a sucre	9	4	3	1	17
Erable argente	1	16	14	4	35
Erable de Norvege		15	62	22	99
Erable de Norvege Crimson King			2	3	5
Erable rouge			1		1
Frene d'Amerique		6	2	5	13
Frene rouge		3		4	7
Génévrier				3	3
Maronnier d'Inde	3	3			6
Micocoulier		3		1	4
Nerprun cathartique				2	2
Noyer cendre		2			2
Noyer noir	2				2
Orme d'Amerique		16	6	2	24
Peuplier a feuilles deltoides		1	18	11	30
Peuplier de Lombardie				1	1
Pin noir d'Autriche		2	1		3
Pometier		3		1	4
Robinier faux acacia		13	12	2	27
Tilleul a petites feuilles			3		3
Tilleul d'Amerique		8		3	11
Vinaigrier				1	1
Total	16	106	131	86	339
	4,7%	31,3%	38,6%	25,4%	100,0%

4.5 IDENTIFICATION D'ARBRES POSSÉDANT UN STATUT ÉLEVÉ QUANT À L'INTÉRÊT POUR LA CONSERVATION

L'inspection nous a permis d'identifier seize arbres auxquels nous avons attribué le statut de « spécimen ». Ce statut est justifié par une combinaison de fort diamètre, de rareté relative de l'essence, de bonne condition et de contribution significative au paysage du site. Le Tableau 6 donne la liste des 16 arbres en question.

Tableau 6 : Liste d'arbres possédant un statut élevé quant à l'intérêt pour la conservation

Numéro de l'arbre sur le plan	Essence (nom français)	Diamètre du tronc (cm)	État de la structure (tronc et branches charpentières)	État de santé (vigueur, croissance, espérance de vie)	Condition générale (synthèse de l'état de la structure et de l'état de santé)
27	Erable a sucre	70	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition
30	Erable a sucre	65	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition
32	Erable a sucre	63	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition
34	Erable a sucre	52	Très bonne condition structurale	Bon état de santé	Bonne condition
35	Erable a sucre	64	Condition structurale passable	Bon état de santé	Bonne condition
46	Noyer noir	43	Bonne condition structurale	Très bon état de santé	Bonne condition
47	Noyer noir	84	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition
49	Erable a sucre	39	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition
50	Erable a sucre	74	Bonne condition structurale	Bon état de santé	Bonne condition
51	Erable a sucre	36	Bonne condition structurale	Très bon état de santé	Bonne condition
54	Erable a sucre	61	Condition structurale passable	Bon état de santé	Bonne condition
56	Erable argente	65	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition
81	Maronnier d'Inde	47	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition
82	Maronnier d'Inde	54	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition
83	Maronnier d'Inde	43	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition
98	Chicot du Canada	61	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition

5.0 MESURES DE MITIGATION DES IMPACTS ASSOCIÉS AUX TRAVAUX

Les travaux prévus sur le site de l'Ancien Séminaire de Philosophie sont susceptibles de causer quatre types d'impacts sur les arbres existants.

Il s'agit :

- de pertes d'arbres situés directement dans la zone de construction ou d'aménagement;
- de dommages par perte d'une portion du système racinaire d'arbres situés à proximité des zones de construction ou d'aménagement;
- de dommages par altération du sol dans les zones d'enracinement des arbres;
- de bris de branches ou de troncs d'arbres situés près de la zone des travaux.

Les impacts peuvent être mitigés de diverses manières :

- mitigation des pertes d'arbres par :
 - ajustement au design des constructions et des aménagements de manière à préserver le maximum d'arbres;
 - réduction de la largeur des excavations par l'utilisation de mur berlinois;
 - transplantation d'arbres existants vers d'autres emplacements sur le site;
 - plantation de jeunes arbres provenant de pépinières;
- mitigation des dommages par perte d'une portion du système racinaire d'arbres existants conservés à proximité des travaux par :
 - protection des faces excavées contre le dessèchement;
 - arrosage au besoin du sol de la zone d'enracinement des arbres pendant les travaux;
 - coupe préalable des racines non conservables pour éviter les bris dans les sections conservables;
 - coupe nette des racines exposées à la périphérie des zones excavées;

- conservation de racines maîtresses exposées lors des excavations;
- mitigation des dommages par altération des propriétés du sol sous la projection de la cime des arbres par :
 - délimitation d'une zone d'exclusion d'activités susceptibles de compacter le sol comme l'entreposage de matériaux, l'entreposage temporaire de matériaux de déblais, la circulation de véhicules, le stationnement des ouvriers, etc.;
 - création de surfaces de circulation temporaires au-dessus du sol non dérangé;
- mitigation des bris de branches ou de troncs d'arbres situés près de la zone des travaux par :
 - délimitation d'une zone d'exclusion des travaux;
 - élagage de branches interférentes dépassant la zone d'exclusion des travaux;
 - installation de systèmes de protection physique des branches et des troncs.

5.1 IMPACTS ASSOCIÉS AUX CONSTRUCTIONS ET AUX EXCAVATIONS ET MESURES DE MITIGATION

Dans le cadre de travaux de construction et d'aménagement comme ceux qui sont prévus, les impacts les plus importants sont ceux associés à la perte d'arbres situés directement dans les zones à construire. Il y a aussi les pertes d'arbres découlant de pertes de racines causées par les excavations faites près des arbres situés très près des constructions. Il y a enfin les pertes attribuables aux dommages causés par la perte de trop grandes proportions de troncs ou de branches qui doivent être coupés en raison de leur empiètement sur les zones à bâtir.

5.1.1 Mesures de mitigation des pertes d'arbres situés dans les zones à construire par ajustement du design

Les pertes d'arbres situés directement dans les zones à construire ont été gardées au minimum par la modification graduelle du design du projet (déplacement des zones bâties et aménagées pour conserver des arbres d'intérêt).

5.1.2 Mesures de mitigation des impacts des excavations

Le principal moyen d'atténuation des effets des excavations consiste à en réduire l'envergure. Les murs berlinois sont un ouvrage de soutènement du sol utilisé lors

des excavations. Ils permettent de réduire l'envergure de l'empiètement latéral requis au-delà de l'emplacement des constructions à faire dans le sol.

L'évaluation de l'impact des travaux d'excavation du projet a été faite en prenant en compte que les murs berlinois permettaient de réduire l'envergure latérale des excavations à 1,2 mètres des murs de fondations à bâtir. Nous avons ajouté une marge de précaution de 0,3 mètre pour un total de 1,5 mètres au maximum.

5.1.3 **Mesures de mitigation des impacts de l'empiètement des troncs et des branches**

L'évaluation de l'impact des travaux de construction attribuable à l'empiètement des troncs et des branches a été faite en considérant qu'il n'était pas possible de conserver des arbres à moins de 4,5 mètres des limites des projections verticales des murs de fondation à construire. Cette distance permet de considérer qu'il ne sera pas nécessaire de couper une proportion trop importante de branches ou même des troncs qui conduirait au dépérissement et à la mortalité des arbres.

Lors des travaux, il pourrait s'avérer que certains arbres de dimensions plus restreinte actuellement considérés comme perdus puissent s'avérer conservables en regard de la configuration de leur cime par rapport au besoin du chantier. L'évaluation des impacts demeure donc prudente.

Les arbres situés à l'extérieur mais près de cette limite de 4,5 mètres ont fait l'objet d'une évaluation détaillée systématique afin de s'assurer que l'envergure aérienne et l'envergure du rayon de protection racinaire étaient bien protégés par la sur largeur de 3,3 mètres au-delà de l'excavation. L'évaluation a été faite à partir de notre relevé d'arbres. Nous avons calculé le rayon optimal de protection requis autour du tronc de chaque arbre. Le calcul a été fait en fonction des spécifications données dans la norme NQ 0605-100/2001 – Partie IX - Conservation des arbres et des arbustes lors des travaux d'aménagement et de construction.

5.1.4 **Transplantation d'arbres existants de 150 mm de diamètre ou moins**

La transplantation permet d'éviter l'abattage d'arbres existants. Elle facilite la préservation de l'apparence des lieux, les arbres transplantés étant déjà d'essences et dimensions caractéristiques du site.

La transplantation d'arbres de moins de 150 mm de diamètre sera faite mécaniquement avec de la machinerie spécialisée. Celle-ci permet d'extraire les arbres à transplanter avec une motte de sol intact. On utilise de la machinerie capable de confectionner des mottes de 60 pouces de diamètre (1 500 mm) pour les arbres de moins de 100 mm de diamètre. Pour les arbres de 100 à 150 mm de diamètre, la machinerie utilisée confectionne des mottes de 84 pouces de diamètre (2 100 mm). La transplantation est faite selon les normes et les règles de l'art habituelles applicables à ce domaine. Elle est réalisée par des entrepreneurs spécialisés selon un cahier de charges spécifiques à être élaboré pour le contrat. Les arbres transplantés font l'objet de travaux d'horticulture de suivi durant une

période de deux ans suite à la transplantation par l'entrepreneur ayant réalisé les travaux.

5.1.5 Transplantation d'arbres de 150 à 300 mm de diamètre

Tel que déjà indiqué, la transplantation permet d'éviter l'abattage d'arbres existants. Elle facilite la préservation de l'apparence des lieux, les arbres transplantés étant déjà d'essences et dimensions caractéristiques du site.

La transplantation d'arbres de 150 à 300 mm de diamètre de tronc sera faite après confection manuelle d'une motte de sol et de racines. Après emballage de la motte de manière à assurer sa stabilité, celle-ci est soulevée et déplacée avec une grue. Les mottes à confectionner sont de 3 000 mm de diamètre pour les arbres de 150 à 190 mm, de 3 500 mm de diamètre pour les arbres de 200 à 240 mm et de 4 500 mm de diamètre pour les arbres de 250 à 300 mm de diamètre. La transplantation est faite selon les normes et les règles de l'art habituelles applicables à ce domaine. Elle est réalisée par des entrepreneurs spécialisés selon un cahier de charges spécifiques à être élaboré pour ce contrat. Les arbres transplantés de plus de 150 mm de diamètre font l'objet de travaux d'horticulture de suivi durant une période de quatre ans suite à la transplantation par l'entrepreneur ayant réalisé les travaux.

5.1.6 Plantation de jeunes arbres

Les concepteurs du projet ont prévu la plantation de jeunes arbres dans le cadre du nouvel aménagement. Ces plantations vont permettre de recréer le plus rapidement possible un volume de verdure comparable et éventuellement supérieur à celui associé au nombre d'arbres actuellement existant.

Afin de mitiger les effets des pertes d'arbres dans les sections aménagées, nous recommandons la plantation d'arbres feuillus de 70 à 100 mm de diamètre (diamètre du tronc mesuré à 15 cm du sol) ou d'arbres résineux de 275 cm de hauteur. Les arbres seront présentés en mottes dans des paniers de broches (mottes du sol de culture avec une partie du système racinaire extraites directement du champ de la pépinière de culture). Lorsque des arbres d'essences feuillues n'atteignant que de petites dimensions à maturité (par exemple : pommier) sont utilisés pour la plantation dans les sections aménagées, nous recommandons la plantation d'arbres de 50 mm de diamètre. Les arbres respecteront l'ensemble des spécifications de présentations données dans la norme NQ 0605-300/2001-Produits de pépinières et de gazon. Les travaux de creusage de fosse de plantation, de remblayage avec un terreau de qualité etc. seront quant à eux réalisés en respectant l'ensemble des spécifications données dans la norme NQ 0605-100/2001-Aménagement paysager à l'aide de végétaux.

Pour la mitigation des effets des pertes d'arbres dans les sections boisées, nous recommandons de procéder à la naturalisation par plantation d'arbres feuillus de 40 mm de diamètre ou d'arbres résineux de 125 cm de hauteur.

5.1.7 Résultat de l'évaluation des impacts associés aux constructions ou aux excavations

Le Tableau 7 résume les impacts sur les arbres découlant du plan directeur de développement.

Tableau 7 Impacts associés à la construction ou aux excavations et mitigation

Nature de l'impact	Impact brut Arbres devant être abattus	Impact annulé Arbres conservés par transplantation	Impact annulé Arbres conservés avec les murs berlinois	TOTAL
Arbres localisés directement dans limites des murs de fondation des bâtiments à construire ou des accès à construire	50	19	0	69
Arbres localisés dans la zone de construction de l'aménagement de la façade de l'ancien séminaire existant	2	1	0	3
Arbres localisés à l'extérieur des murs de fondation mais dans la sur largeur de 1,2 à 1,5 mètres requise en excavation au-delà des fondations jusqu'au mur berlinois	4	1	0	5
Arbres localisés à l'extérieur de la zone d'excavation mais dans la sur largeur de 3,0 à 3,3 mètres au-delà du mur berlinois et considérée comme cause de dommages aux branches, troncs et racines	55	8	0	63
Arbres localisés très près de la limite de la sur largeur de 4,5 mètres au-delà des murs de fondation	0	0	45	45
TOTAL	111	29	45	185

Parmi les 111 arbres devant être abattus, 14 sont dans une condition de dépérissement qui rend l'abattage nécessaire, indépendamment des travaux prévus.

La liste de ces 14 arbres est donnée dans le Tableau 8.

Tableau 8 Liste des arbres dépérissants situés à l'intérieur de la zone d'impacts et prescrits à l'abattage

Numéro	Essence (nom français)	Diamètre du tronc à 1,3 m du sol (cm)	État de la structure (tronc et branches charpentières)	État de santé (vigueur, croissance, espérance de vie)	Condition générale (synthèse de l'état de la structure et de l'état de santé)
3	Erable de Norvege	34	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition
4	Erable de Norvege	30	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition
154	Orme d'Amérique	28	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition
159	Peuplier de Lombardie	58	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition
172	Erable argente	53	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition
186	Frene rouge	16	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition
187	Frene rouge	17	Mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition
188	Frene rouge	13	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition
189	Frene rouge	17	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition
192	Frene d'Amérique	20	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition
201	Erable de Norvege	28	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition
202	Erable de Norvege	10	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition
203	Erable de Norvege	21	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition
304	Erable argente	23	Mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition

5.2 **IMPACTS ASSOCIÉS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET MESURES GÉNÉRALES DE PROTECTION DES ARBRES**

La réalisation des travaux de construction peut être la cause de dommages associés aux diverses activités ayant cours sur le chantier. Une série de mesures de mitigation courantes sur les grands chantiers sont présentées ci-dessous. Ces mesures feront l'objet d'un cahier de charges spéciales qui sera élaboré selon les contrats de construction à être faits.

Il n'est pas possible à ce stade-ci de dire quel arbre bénéficiera de telle mesure de mitigation. Le principe est que les mesures soient d'obligation générale sur l'ensemble du projet et qu'elles soient appliquées en vertu d'obligation contractuelles, de pénalités sévères en cas de défaut et d'obligations de réparation. Leur réalisation sur le terrain est destinée à être supervisée par l'implication d'un ingénieur forestier spécialisé en foresterie urbaine.

5.2.1 **Mitigation des dommages aux racines des arbres conservés par protection des faces excavées contre le dessèchement**

Les faces excavées qui ne peuvent être remblayées ou protégées par l'installation du mur berlinois sont protégées par un géotextile qui recouvre le dessus et la face verticale superficielle de la paroi (100 cm). Cette mesure temporaire minimise le dessèchement du sol et la mortalité des fines racelles nourricières. La mesure s'accompagne de l'arrosage du sol.

5.2.2 Mitigation des dommages aux racines des arbres conservés par arrosage du sol

Une procédure d'arrosage périodique du sol où sont enracinés les arbres conservés sur le chantier est prévue. L'arrosage est une mesure qui permet de maintenir les conditions du sol et de croissance optimales, ce qui permet le maintien des conditions de vigueur des arbres et assure une meilleure résistance générale des arbres aux perturbations associées au chantier.

5.2.3 Mitigation des risques de bris des racines par coupe préalable des racines non conservables

Lorsque des racines sont mises à jour lors des travaux et qu'il n'est pas possible de les conserver, on procède à une pré coupe avant l'excavation proprement dite. La pré coupe permet d'éviter que des dommages soient causés par arrachage à la section vivante et conservée dans le sol.

5.2.4 Mitigation des dommages par coupe nette des racines exposées sur les faces d'excavation

Afin d'éviter l'introduction de maladies par les blessures causées aux racines brisées le long des faces de sol excavé, on procède à la coupe nette de la même manière et selon les mêmes principes que pour l'élagage des branches. Les coupes nettes favorisent aussi une cicatrisation plus rapide des blessures.

5.2.5 Mitigation des dommages aux racines par conservation des racines maîtresse exposées lors des excavations

Lors des travaux, si des racines de plus de 50 mm de diamètre sont mises à jour par les travaux, on vérifie la possibilité de les conserver en procédant à des excavations manuelles autour de celles-ci.

5.2.6 Préparation de mesures de circulation temporaires au-dessus du sol non dérangé

Là où la circulation de machinerie ou le stationnement de véhicule est nécessaire durant le chantier, on aménage une surface temporaire de protection du sol partout où l'on se retrouve dans la zone d'enracinement des arbres. On laisse le sol intact, on le couvre d'une membrane géotextile et on couvre le géotextile de matériel granulaire compactable. L'épaisseur du matériel à mettre sur le géotextile varie selon la nature de la circulation prévue. Lorsque les besoins de circulation sont terminés, on enlève le matériel et le géotextile et on procède au réensemencement de la surface.

5.2.7 Délimitation de zones d'exclusion d'activités susceptibles de compacter le sol

Afin d'éviter les risques de compactage du sol et de bris de racines, une délimitation de zones d'exclusion est faite près de toutes les zones requises pour la circulation sur le chantier. La délimitation est faite avec des clôtures de sécurité fixées à des tuteurs métalliques espacés de 2 400 mm au maximum.

5.2.8 Délimitation de zones d'exclusion d'activités susceptibles d'endommager les branches ou les troncs

Afin d'éviter les risques de bris de branches ou de troncs d'une façon permanente, une délimitation de zones d'exclusion est faite spécifiquement pour cette seule fin. La délimitation est faite partout où des arbres sont présents et qu'il n'est pas requis d'aménager de zones de circulation. La délimitation est faite avec des clôtures de sécurité fixées à des tuteurs métalliques espacés de 2 400 mm au maximum.

5.2.9 Dégagement des zones de travaux par élagage de branches

Les sections de branches qui interfèrent avec la circulation de machinerie ou de véhicules qui ne peut être déviée sont élaguées. L'élagage est fait en respect des normes et des règles de l'art. Les travaux sont faits par un entrepreneur spécialisé en arboriculture. Toutes les coupes sont faites en respect des principes de la coupe directionnelle de manière à minimiser les impacts sur la croissance future.

5.2.10 Installation de systèmes de protection physique des branches et des troncs

Lorsqu'il est prévu que la circulation de machinerie se fasse près des troncs ou des branches d'arbres à conserver, on installe une protection physique directement sur les faces exposées des branches ou des troncs. La protection est faite de planches ou de madrier de bois d'au moins 1 pouce d'épaisseur (épaisseur nominale), taillés de manière à s'appuyer convenablement sur le tronc. Il sont posés sur des bandes de matériaux souples (caoutchouc ou autres) placés entre l'écorce et la protection. La protection est fixée solidement par des bandes métalliques externe.

6.0 PROGRAMMES D'ENTRETIEN DES ARBRES ET DES BOISÉS

Un programme d'entretien des arbres et des boisés localisés sur la propriété sera mis en place.

Le programme a pour but d'assurer le maintien et l'amélioration de l'état des arbres de la propriété de même que la sécurité (par rapport aux risques de bris de branches ou de tronc ou de renversement d'arbres).

Il se divisera en deux sous-programmes selon qu'il s'agit des arbres croissant dans les sections plus aménagées de la propriété (aires gazonnées et abords des bâtiments) ou des arbres croissant dans les secteurs moins aménagés qui ont un caractère équivalent à celui de boisé.

6.1 PROGRAMME D'ENTRETIEN DES ARBRES DES SECTIONS CONSTRUITES ET AMÉNAGÉES

Cette partie du programme d'entretien est destinée à être réalisée sur l'ensemble des arbres situés dans les sections construites et aménagées de la propriété.

Le programme repose sur une caractérisation préalable des arbres existants. La caractérisation permet de déterminer l'état de santé des arbres de même que les problèmes qui les affectent. Les travaux d'arboriculture pertinents et nécessaires peuvent être prescrits sur la base des observations faites lors de la caractérisation. Le Tableau 9 décrit les activités impliquées par ce programme.

Tableau 9 : Liste des activités du programme d'entretien des arbres des sections construites de la propriété

Activité à réaliser	Fréquence de réalisation
Mise à jour du plan montrant la localisation des arbres et identifiant les essences.	Opération réalisée une seule fois de manière à constituer un plan de référence d'usage permanent pour tous les arbres des sections construites et aménagées de la propriété (incluant les massifs d'arbustes et les haies).
Mesurage du diamètre des troncs des arbres.	Opération réalisée sur la base d'un cycle de retour de quatre (4) ans. Permet de vérifier le rythme de croissance des arbres et de classer ceux-ci en catégories pour l'exécution des travaux d'entretien.
Vérification complète et détaillée de la condition individuelle des arbres et prescription de travaux d'arboriculture.	Opération réalisée sur la base d'un cycle de retour de quatre (4) ans.

Activité à réaliser	Fréquence de réalisation
Préparation d'un devis d'exécution des travaux d'arboriculture respectant les normes du domaine de l'arboriculture de même que les règles de l'art.	Spécifications permanentes de devis d'exécution destinées à être utilisées chaque fois que des travaux d'arboriculture sont nécessaires sur la propriété. (À bonifier selon l'évolution des normes de référence et des pratiques courantes de même que des produits disponibles sur le marché spécialisé).
Préparation du bordereau de prix en fonction des quantités de diverses catégories de travaux d'arboriculture.	Opération réalisée sur la base d'un cycle de retour de quatre (4) ans, en fonction des prescriptions de travaux d'arboriculture.
Demande de prix à des entreprises spécialisées dans la réalisation de travaux d'arboriculture.	Opération réalisée annuellement pour la portion des arbres visés par le cycle de retour de quatre (4) ans et signalés dans le bordereau.
Réalisation des travaux par l'entrepreneur retenu et contrôle de la qualité des opérations réalisées durant le cours du contrat de manière à éviter tout dommage aux arbres.	Opération réalisée annuellement pour la portion des arbres visés par le cycle de retour de quatre (4) ans.
Inspection sommaire afin de vérifier s'il y a présence de problèmes d'insectes ou de maladies et prescription de travaux correctifs.	Opération réalisée annuellement ou au besoin suite au signalement de problèmes à l'ingénieur forestier par le responsable de l'entretien des terrains de la propriété.
Inspection sommaire afin de vérifier s'il y a des bris causés aux branches ou à la charpente des arbres lors de tempêtes de vent, d'orages violents, de chute de neige mouillée ou de verglas et prescription de travaux correctifs.	Opération réalisée au besoin suite au signalement de problèmes à l'ingénieur forestier par le responsable de l'entretien des terrains de la propriété.

Étant donné que les arbres des sections construites et aménagées de la propriété sont pour la plupart issus de plantation et qu'ils sont localisés près des bâtiments et des aires de vie et de passage des occupants, la fréquence d'exécution des travaux systématiques d'entretien doit être maintenue sur la base d'un cycle de retour de quatre (4) ans.

On peut prévoir que la réalisation des travaux sur l'équivalent du quart du nombre total d'arbres des sections construites et aménagées soit faite chaque année. C'est une approche qui permet de normaliser les budgets annuels de travaux et d'assurer la disponibilité sur le site et à chaque année d'un entrepreneur spécialisé pour réaliser tous les travaux d'arboriculture susceptibles d'être nécessaires.

6.2 PROGRAMME D'ENTRETIEN DES BOISÉS

Cette partie du programme d'entretien est destinée à être réalisée sur les arbres composant les boisés de la propriété.

SECTION 6.0 PROGRAMMES D'ENTRETIEN DES ARBRES ET DES BOISÉS

Le programme repose lui-aussi sur une caractérisation préalable des arbres existants. La caractérisation permet de déterminer l'état de santé des arbres de même que les problèmes qui les affectent. Les travaux d'arboriculture pertinents et nécessaires peuvent être prescrits sur la base des observations faites lors de la caractérisation. Le Tableau 10 détaille les activités impliquées par ce programme.

Tableau 10 : Liste des activités du programme d'entretien des arbres des sections boisées de la propriété

Activité à réaliser	Fréquence de réalisation
Mise à jour du plan montrant la localisation des arbres et identifiant les essences.	Opération réalisée une seule fois de manière à constituer un plan de référence d'usage permanent pour les arbres de 8 cm ou plus mesuré à 1.3 m du sol des sections boisées. N'inclut pas la régénération plus petite car non pertinent de la localiser.
Mesurage du diamètre des troncs des arbres.	Opération réalisée sur la base d'un cycle de retour de huit (8) ans. Permet de vérifier le rythme de croissance des arbres et de classer ceux-ci en catégories pour l'exécution des travaux d'entretien.
Vérification complète et détaillée de la condition individuelle des arbres de 8 cm et plus et prescription de travaux d'arboriculture.	Opération réalisée sur la base d'une fréquence aux huit (8) ans.
Préparation d'un devis d'exécution des travaux d'arboriculture respectant les normes du domaine de l'arboriculture de même que les règles de l'art.	Spécifications permanentes de devis d'exécution destinées à être utilisées chaque fois que des travaux d'arboriculture sont nécessaires sur la propriété. (À bonifier selon l'évolution des normes de référence et des pratiques courantes de même que des produits disponibles sur le marché spécialisé).
Préparation d'un bordereau de prix en fonction des quantités de diverses catégories de travaux d'arboriculture.	Opération réalisée sur la base d'un cycle de retour de huit (8) ans, en fonction des prescriptions de travaux d'arboriculture.
Demande de prix à des entreprises spécialisées dans la réalisation de travaux d'arboriculture.	Opération réalisée annuellement pour la portion des arbres visés par le cycle de retour de huit (8) ans et signalés dans le bordereau.
Réalisation des travaux par l'entrepreneur retenu et contrôle de la qualité des opérations réalisées durant le cours du contrat de manière à éviter tout dommage aux arbres.	Opération réalisée annuellement pour la portion des arbres visés par le cycle de retour de huit (8) ans.
Inspection sommaire afin de vérifier s'il y a présence de problèmes d'insectes ou de maladies et prescription de travaux correctifs.	Opération réalisée annuellement ou au besoin suite au signalement de problèmes à l'ingénieur forestier par le responsable de l'entretien des terrains de la propriété.

Activité à réaliser	Fréquence de réalisation
Inspection sommaire afin de vérifier s'il y a des bris causés aux branches ou à la charpente des arbres lors de tempêtes de vent, d'orages violents, de chute de neige mouillée ou de verglas et prescription de travaux correctifs.	Opération réalisée au besoin suite au signalement de problèmes à l'ingénieur forestier par le responsable de l'entretien des terrains de la propriété.

Étant donné que les arbres des boisés sont dans un milieu où le sol est gardé à l'état presque naturel et peu perturbé, la fréquence d'exécution des travaux systématiques d'entretien peut être réduite sur la base d'un cycle de retour de (8) ans.

Vu le nombre d'arbres présents, il est avisé de prévoir que des travaux d'entretien soient réalisés chaque année sur un secteur équivalent à environ 1/8 du total de boisé présents sur la propriété.

6.3 TRAVAUX D'ARBORICULTURE SUSCEPTIBLES D'ÊTRE PRESCRITS

Les travaux d'arboriculture susceptibles d'être prescrits dans le cadre des programmes d'entretien se regroupent de façon caractéristique selon les catégories d'arbres (voir Tableau 11).

Tableau 11 : Liste de travaux d'arboriculture selon les catégories de dimension des arbres

Catégorie d'arbres	Travaux d'arboriculture
Très jeunes arbres de moins de 15 cm de diamètre de tronc.	Taille d'entretien et taille de formation. Pose ou enlèvement de tuteurs ou de haubans. Arrosage au besoin (période d'établissement). Paillis, désherbage des cuvettes d'arrosage.
Arbres d'âge et de stade de développement allant de jeune à intermédiaire, de 16 à 35 cm de diamètre de tronc.	Élagage de classe 1 cm. Enlèvement d'un ou de plusieurs troncs dans des arbres à troncs multiples. Haubanage flexible préventif.
Arbres d'âge et de stade de développement allant d'intermédiaire à mature de 36 à 70 cm de diamètre de tronc.	Élagage de classe 2 cm. Enlèvement d'un ou de plusieurs troncs dans des arbres à troncs multiples. Haubanage flexible. Haubanage rigide. Sondage pour vérification de la solidité des arbres qui montrent des problèmes de pourriture ou de carie.
Arbres d'âge et de stade allant de mature à vieux, de plus de 70 cm de diamètre de tronc.	Élagage de classe 2 cm. Haubanage flexible. Haubanage rigide.

Catégorie d'arbres	Travaux d'arboriculture
	Vérification des haubans. Sondage pour vérification de la solidité des arbres qui montrent des problèmes de pourriture ou de carie.

6.4 TRAVAUX D'ARBORICULTURE DÉJÀ IDENTIFIÉS LORS DE LA CARACTÉRISATION DES ARBRES

Lors de la caractérisation des arbres dans les limites de la zone préliminaire d'impacts, nous avons identifié des arbres dont la condition était très mauvaise (arbres dépérissants pour des causes diverses).

Les arbres dépérissants d'une manière irréversible qui sont situés dans les limites finales de la zone d'impacts ont déjà été présentés dans la liste du Tableau 8. Les arbres dépérissants localisés à l'extérieur des limites finales de la zone d'impacts sont au nombre de 11. Ils sont listés dans le Tableau 12. La conduite de l'inspection sur l'ensemble du terrain permettra inévitablement d'identifier d'autres arbres à abattre parmi ceux qui n'ont pas encore faits l'objet d'inspection. Nos constatations préliminaires faites sur le terrain nous amènent cependant à conclure que le nombre est faible et correspond au comportement normal d'une population d'arbres en bonne santé.

Tableau 12 : Liste des arbres dépérissants situés à l'extérieur de la zone d'impacts et prescrits à l'abattage

Numéro	Essence (nom français)	Diamètre du tronc à 1,3 m du sol (cm)	État de la structure (tronc et branches charpentières)	État de santé (vigueur, croissance, espérance de vie)	Condition générale (synthèse de l'état de la structure et de l'état de santé)
17	Frêne d'Amérique	84	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition
71	Érable argenté	58	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition
100	Frêne d'Amérique	47	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition
113	Cerisier tardif	19	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition
124	Cerisier tardif	17	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition
214	Tilleul d'Amérique	39	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition
226	Tilleul d'Amérique	22	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition
229	Bouleau à papier	19	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition
247	Érable de Norvège	10	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition
250	Cerisier tardif	20	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition
251	Cerisier tardif	19	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition

6.5 PRÉVISION DE REMPLACEMENT D'ARBRES

Des arbres vont éventuellement dépérir ou mourir en regard de leur âge ou de divers problèmes physiologiques ou phytosanitaires, cela malgré l'exécution périodique de travaux d'entretien.

Nous estimons qu'un taux annuels de mortalité variant de à 0,5 à 1,0% de la population totale d'arbres présents sur la propriété demeure réaliste et prudent.

Par rapport à la fraction de la population d'arbres située dans les boisés, on peut prévoir que la régénération naturelle comblera au moins la moitié des besoins de remplacement. On peut donc prévoir que sur cette portion de la propriété, les besoins de plantation d'arbres de remplacement seront de l'ordre de 4 arbres à 9 arbres chaque année.

Pour la portion de la population d'arbres située dans les aires aménagées, l'ensemble des plantations de remplacement devra se faire avec des arbres provenant de pépinières. On peut donc prévoir que 1 à 2 arbres de remplacement seront requis à chaque année.

Au total, les besoins annuels de remplacement devraient donc être de l'ordre de 5 à 11 arbres par année. Les arbres de remplacement seront du même format que ceux décrits à la section 5.1.6.

6.6 PRÉPARATION ET PRÉSENTATION DE DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ARBORICULTURE

Les travaux d'arboriculture prévus font l'objet de préparation de demande d'autorisation auprès du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) de même qu'auprès de la Ville de Montréal.

Les travaux sont prescrits par un ingénieur forestier spécialisé en foresterie urbaine. Les prescriptions sont complétées par les spécification d'exécution des travaux. Au besoin, des photographies montrant les arbres sujets devant faire l'objet de travaux particuliers, sont aussi jointes aux fiches de présentations afin de faciliter l'analyse des demandes d'autorisation. Le plan de localisation des arbres est aussi utilisé pour montrer la localisation des arbres à traiter.

6.7 RÉFÉRENCES DESTINÉES À L'ÉTABLISSEMENT DES NIVEAUX DE QUALITÉ DES TRAVAUX

L'ensemble des travaux sont destinés à être faits en respect des sections pertinentes de la N.Q. 0605-200/2001 – Entretien arboricole et horticole. Des spécifications supplémentaires et des détails seront élaborés au besoin afin

ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE

ÉTUDE DES IMPACTS SUR LES ARBRES DU PLAN DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT

SECTION 6.0 PROGRAMMES D'ENTRETIEN DES ARBRES ET DES BOISÉS

d'assurer le respect des normes les plus élevées possibles de qualité des travaux d'arboriculture.

Les entrepreneurs qui seront invités à réaliser des travaux d'arboriculture sur la propriété devront être membres du chapitre du Québec de la Société Internationale d'Arboriculture.

François Legaré, ingénieur forestier



ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE

ÉTUDE DES IMPACTS SUR LES ARBRES DU PLAN DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXES

ANNEXE 1 DÉLIMITATION PRÉLIMINAIRE DE LA ZONE D'IMPACTS

VTR-rapport-2009-04-21.doc



● Arbre localisé par l'arpenteur géomètre

Limite de la propriété et de la zone d'étude

Délimitation préliminaire de la zone d'impacts à l'intérieur de laquelle tous les arbres ont été inspectés



ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE
Situation existante

ÉTUDE D'IMPACTS SUR LA FORESTERIE
Délimitation préliminaire de la zone d'impacts

Échelle : 1:1 250

Avril 2009



4405 rue McGill
Montréal (Québec) H3T 2H2 CANADA
Téléphone 514 994-5380 Télécopieur 514 954-5383
www.abil.com.ca

Développement CATO inc.
9202-0767 Québec inc.

ANNEXE 2 **LOCALISATION DES SECTEURS BOISÉS ET DES SECTEURS AMÉNAGÉS**

VTR-rapport-2009-04-21.doc



Les zones vertes montrées en transparence correspondent aux limites au sol des boisés. Les cimes des arbres peuvent dépasser la limite de la zone au sol.

La zone non colorée correspond aux sections

● Abre localisé par l'arpenteur géomètre

Limite de la propriété et de la zone d'étude



ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE
Situation existante

ÉTUDE D'IMPACTS SUR LA FORESTIERIE
Localisation des secteurs boisés et des secteurs aménagés

Échelle : 1:1 250
Avril 2009



4805, rue McGill
Montréal (Québec) H3T 2H2 CANADA
Téléphone 514 994-8380 Téléphoneur 514 954-5184
www.abiloua.ca

Développement CATO inc.
9202-0767 Québec inc.

ANNEXE 3 **LOCALISATION ET NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DES ARBRES
INSPECTÉS**

VTR-rapport-2009-04-21.doc



NIVEAU D'INTÉRÊT AUX FINS DE PROTECTION OU DE CONSERVATION SUR LE SITE

- 1 - Intérêt fort
- 2 - Bon intérêt
- 3 - Intérêt passable
- 4 - Très faible intérêt

Limite de la propriété
et de la zone d'étude



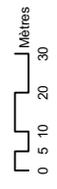
Développement CATO inc.
9202-0767 Québec inc.

ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE
Situation existante

ÉTUDE D'IMPACTS SUR LA FORESTIERIE
Arbres inspectés avec leurs classes d'intérêt pour la
conservation

Échelle : 1:1 250

Avril 2009



AMS Inc. McGill
Bureau Montréal 514 994-5380 Téléphone 514 954-5184
www.ahb.com.ca

ANNEXE 4 **CARACTÉRISTIQUES DES ARBRES INSPECTÉS ET CLASSES
D'INTÉRÊT POUR LA CONSERVATION**

**ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE
ÉTUDE DES IMPACTS SUR LES ARBRES DU PLAN DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT**

ANNEXES

No (plan)	Essence (nom français)	Diamètre du tronc à 1,3 m du sol (cm)	État de la structure (tronc et branches charpentières)	État de santé (vigueur, croissance, espérance de vie)	Condition générale (synthèse de l'état de la structure et de l'état de santé)	Classe générale d'intérêt pour la conservation (synthèse des valeurs d'unicité de l'essence, de rareté et de caractère non remplaçable associée à la grosseur de l'arbre, de qualité de la condition générale, et de fonction dans le paysage)	Statut supérieur d'intérêt pour la conservation (spécimen)	Abattage prescrit (dépeçage non réversible par des travaux d'arboriculture existant lors de l'inspection)
1	Erable de Norvege	16	Bonne condition structurale	Mauvais état de santé	Condition faible	3-Passable		
2	Erable de Norvege	22	Bonne condition structurale	Très bon état de santé	Bonne condition	3-Passable		
3	Erable de Norvege	34	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition	4-Très faible		
4	Erable de Norvege	30	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition	4-Très faible		
5	Erable de Norvege	35	Mauvaise condition structurale	État de santé faible	Condition faible	3-Passable		
6	Erable a sucre	15	Bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
7	Erable de Norvege	38	Condition structurale passable	Très bon état de santé	Bonne condition	2-Bon		
8	Erable de Norvege	15	Bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
9	Erable de Norvege	9	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
10	Erable de Norvege	42	Condition structurale passable	Bon état de santé	Bonne condition	2-Bon		
11	Erable de Norvege	17	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
12	Erable de Norvege	48	Bonne condition structurale	Bon état de santé	Bonne condition	2-Bon		
13	Erable a sucre	55	Condition structurale faible	État de santé faible	Condition faible	3-Passable		
14	Erable de Norvege	27	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
15	Erable a sucre	78	Condition structurale passable	Bon état de santé	Bonne condition	2-Bon		
16	Erable de Norvege	48	Condition structurale passable	Bon état de santé	Condition passable	3-Passable		
17	Frene d'Amerique	84	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition	4-Très faible		X
18	Frene d'Amerique	25	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
19	Frene d'Amerique	55	Mauvaise condition structurale	Mauvais état de santé	Mauvaise condition	4-Très faible		
20	Erable de Norvege	37	Bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
21	Erable de Norvege	37	Condition structurale faible	État de santé faible	Condition faible	3-Passable		
22	Erable de Norvege	26	Bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		

**ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE
ÉTUDE DES IMPACTS SUR LES ARBRES DU PLAN DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT**

ANNEXES

No (plan)	Essence (nom français)	Diamètre du tronc à 1,3 m du sol (cm)	État de la structure (tronc et branches charpentières)	État de santé (vigueur, croissance, espérance de vie)	Condition générale (synthèse de l'état de la structure et de l'état de santé)	Classe générale d'intérêt pour la conservation (synthèse des valeurs d'unicité de l'essence, de rareté et de caractère non remplaçable associée à la grosseur de l'arbre, de qualité de la condition générale, et de fonction dans le paysage)	Statut supérieur d'intérêt pour la conservation (spécimen)	Abattage prescrit (dépeçage non réversible par des travaux d'arboriculture existant lors de l'inspection)
23	Erable de Norvege	37	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
24	Erable de Norvege	44	Condition structurale faible	Bon état de santé	Bonne condition	2-Bon		
25	Erable de Norvege	30	Mauvaise condition structurale	Bon état de santé	Condition passable	3-Passable		
26	Erable argente	46	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
27	Erable a sucre	70	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	1-Fort	X	
28	Erable argente	45	Bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
29	Erable argente	31	Condition structurale faible	État de santé passable	Condition passable	3-Passable		
30	Erable a sucre	65	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	1-Fort	X	
31	Erable a sucre	31	Condition structurale passable	Très bon état de santé	Bonne condition	2-Bon		
32	Erable a sucre	63	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	1-Fort	X	
33	Erable argente	42	Condition structurale passable	Très bon état de santé	Bonne condition	2-Bon		
34	Erable a sucre	52	Très bonne condition structurale	Bon état de santé	Bonne condition	1-Fort	X	
35	Erable a sucre	64	Condition structurale passable	Bon état de santé	Bonne condition	1-Fort	X	
36	Erable argente	62	Condition structurale faible	Bon état de santé	Condition passable	3-Passable		
37	Erable argente	63	Mauvaise condition structurale	État de santé passable	Condition faible	3-Passable		
38	Tilleul a petites feuilles	18	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
39	Erable argente	56	Bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
40	Erable de Norvege	37	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
41	Erable argente	41	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
42	Erable argente	45	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
43	Bouleau gris	25	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
44	Nerprun cathartique	17	Condition structurale faible	Bon état de santé	Bonne condition	4-Très faible		
45	Nerprun cathartique	13	Condition structurale faible	Bon état de santé	Bonne condition	4-Très faible		
46	Noyer noir	43	Bonne condition structurale	Très bon état de santé	Bonne condition	1-Fort	X	

**ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE
ÉTUDE DES IMPACTS SUR LES ARBRES DU PLAN DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT**

ANNEXES

No (plan)	Essence (nom français)	Diamètre du tronc à 1,3 m du sol (cm)	État de la structure (tronc et branches charpentières)	État de santé (vigueur, croissance, espérance de vie)	Condition générale (synthèse de l'état de la structure et de l'état de santé)	Classe générale d'intérêt pour la conservation (synthèse des valeurs d'unicité de l'essence, de rareté et de caractère non remplaçable associée à le grosseur de l'arbre, de qualité de la condition générale, et de fonction dans le paysage)	Statut supérieur d'intérêt pour la conservation (spécimen)	Abattage prescrit (dépeçage non réversible par des travaux d'arboriculture existant lors de l'inspection)
47	Noyer noir	84	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	1-Fort	X	
48	Erable argente	64	Condition structurale passable	Bon état de santé	Bonne condition	2-Bon		
49	Erable a sucre	39	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	1-Fort	X	
50	Erable a sucre	74	Bonne condition structurale	Bon état de santé	Bonne condition	1-Fort	X	
51	Erable a sucre	36	Bonne condition structurale	Très bon état de santé	Bonne condition	1-Fort	X	
52	Erable argente	56	Condition structurale faible	État de santé passable	Condition passable	2-Bon		
53	Tilleul a petites feuilles	23	Condition structurale passable	Très bon état de santé	Bonne condition	3-Passable		
54	Erable a sucre	61	Condition structurale passable	Bon état de santé	Bonne condition	1-Fort	X	
55	Erable argente	51	Mauvaise condition structurale	Bon état de santé	Condition passable	2-Bon		
56	Erable argente	65	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	1-Fort	X	
57	Tilleul a petites feuilles	33	Bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
58	Erable de Norvege	5	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
59	Erable de Norvege	6	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
60	Erable argente	61	Bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
61	Erable argente	65	Condition structurale faible	Bon état de santé	Bonne condition	3-Passable		
62	Epinette bleue du Colorado	23	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
63	Epinette bleue du Colorado	28	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
64	Erable de Norvege Crimson King	18	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
65	Erable de Norvege Crimson King	7	Bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
66	Erable de Norvege Crimson King	17	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
67	Erable de Norvege Crimson King	10	Condition structurale passable	Très bon état de santé	Bonne condition	4-Très faible		
68	Erable de Norvege Crimson King	5	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
69	Maronnier d'Inde	54	Condition structurale faible	Bon état de santé	Condition passable	2-Bon		
70	Noyer cendre	47	Condition structurale faible	Bon état de santé	Condition passable	2-Bon		

**ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE
ÉTUDE DES IMPACTS SUR LES ARBRES DU PLAN DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT**

ANNEXES

No (plan)	Essence (nom français)	Diamètre du tronc à 1,3 m du sol (cm)	État de la structure (tronc et branches charpentières)	État de santé (vigueur, croissance, espérance de vie)	Condition générale (synthèse de l'état de la structure et de l'état de santé)	Classe générale d'intérêt pour la conservation (synthèse des valeurs d'unicité de l'essence, de rareté et de caractère non remplaçable associée à la grosseur de l'arbre, de qualité de la condition générale, et de fonction dans le paysage)	Statut supérieur d'intérêt pour la conservation (spécimen)	Abattage prescrit (dépeçage non réversible par des travaux d'arboriculture existant lors de l'inspection)
71	Erable argente	58	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition	4-Très faible		X
72	Erable de Norvege	36	Très mauvaise condition structurale	État de santé faible	Mauvaise condition	3-Passable		
73	Erable de Norvege	36	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
74	Erable de Norvege	20	Bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
75	Erable de Norvege	20	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
76	Erable de Norvege	26	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
77	Erable de Norvege	62	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
78	Maronnier d'Inde	42	Condition structurale passable	État de santé passable	Condition passable	2-Bon		
79	Maronnier d'Inde	62	Condition structurale faible	Bon état de santé	Condition passable	2-Bon		
80	Erable de Norvege	7	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
81	Maronnier d'Inde	47	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	1-Fort	X	
82	Maronnier d'Inde	54	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	1-Fort	X	
83	Maronnier d'Inde	43	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	1-Fort	X	
84	Epinette bleue du Colorado	31	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
85	Epinette bleue du Colorado	12	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
86	Epinette bleue du Colorado	13	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
87	Génévrier	12	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
88	Erable de Norvege	22	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
89	Epinette bleue du Colorado	5	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
90	Epinette bleue du Colorado	11	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
91	Epinette du Colorado	4	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
92	Génévrier	10	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
93	Frene rouge	25	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
94	Frene rouge	35	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		

**ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE
ÉTUDE DES IMPACTS SUR LES ARBRES DU PLAN DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT**

ANNEXES

No (plan)	Essence (nom français)	Diamètre du tronc à 1,3 m du sol (cm)	État de la structure (tronc et branches charpentières)	État de santé (vigueur, croissance, espérance de vie)	Condition générale (synthèse de l'état de la structure et de l'état de santé)	Classe générale d'intérêt pour la conservation (synthèse des valeurs d'unicité de l'essence, de rareté et de caractère non remplaçable associée à la grosseur de l'arbre, de qualité de la condition générale, et de fonction dans le paysage)	Statut supérieur d'intérêt pour la conservation (spécimen)	Abattage prescrit (dépeçage non réversible par des travaux d'arboriculture existant lors de l'inspection)
95	Erable de Norvege	34	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
96	Chene des marais	11	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
97	Erable a sucre	65	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
98	Chicot du Canada	61	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	1-Fort	X	
99	Erable a sucre	60	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
100	Frene d'Amerique	47	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition	4-Très faible		X
101	Erable argente	62	Condition structurale passable	Bon état de santé	Bonne condition	2-Bon		
102	Chene des marais	14	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
103	Bouleau a papier	17	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
104	Bouleau a papier	27	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
105	EpINETTE bleue du Colorado	13	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
106	Génévrier	10	Condition structurale faible	Très bon état de santé	Bonne condition	4-Très faible		
107	Erable de Norvege	59	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
108	Erable de Norvege	30	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
109	Erable de Norvege	26	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
110	Erable de Norvege	25	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
111	Erable de Norvege	29	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
112	Erable de Norvege	28	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
113	Cerisier tardif	19	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition	4-Très faible		X
114	Cerisier tardif	32	Très mauvaise condition structurale	État de santé faible	Mauvaise condition	3-Passable		
115	Erable de Norvege	33	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
116	Erable de Norvege	34	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
117	Erable argente	68	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
118	Erable de Norvege	42	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		

**ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE
ÉTUDE DES IMPACTS SUR LES ARBRES DU PLAN DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT**

ANNEXES

No (plan)	Essence (nom français)	Diamètre du tronc à 1,3 m du sol (cm)	État de la structure (tronc et branches charpentières)	État de santé (vigueur, croissance, espérance de vie)	Condition générale (synthèse de l'état de la structure et de l'état de santé)	Classe générale d'intérêt pour la conservation (synthèse des valeurs d'unicité de l'essence, de rareté et de caractère non remplaçable associée à la grosseur de l'arbre, de qualité de la condition générale, et de fonction dans le paysage)	Statut supérieur d'intérêt pour la conservation (spécimen)	Abattage prescrit (dépeçage non réversible par des travaux d'arboriculture existant lors de l'inspection)
119	Erable de Norvege	39	Mauvaise condition structurale	Bon état de santé	Condition passable	3-Passable		
120	Erable argente	62	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
121	Erable argente	67	Condition structurale faible	État de santé passable	Condition faible	3-Passable		
122	Erable de Norvege	41	Bonne condition structurale	Très bon état de santé	Bonne condition	3-Passable		
123	Erable de Norvege	38	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
124	Cerisier tardif	17	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition	4- Très faible		X
125	Cerisier tardif	29	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
126	Epinette blanche	25	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
127	Epinette de Norvege	42	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
128	Epinette bleue du Colorado	25	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
129	Epinette bleue du Colorado	32	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
130	Orme d'Amerique	34	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
131	Orme d'Amerique	29	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
132	Robinier faux acacia	39	Condition structurale passable	Bon état de santé	Bonne condition	2-Bon		
133	Erable de Norvege	30	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
134	Robinier faux acacia	33	Condition structurale passable	Bon état de santé	Bonne condition	2-Bon		
135	Orme d'Amerique	21	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
136	Orme d'Amerique	26	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
137	Robinier faux acacia	21	Condition structurale passable	Bon état de santé	Bonne condition	2-Bon		
138	Pommeter	23	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
139	Robinier faux acacia	35	Condition structurale passable	Bon état de santé	Bonne condition	2-Bon		
140	Robinier faux acacia	24	Condition structurale passable	Bon état de santé	Bonne condition	2-Bon		
141	Orme d'Amerique	24	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
142	Robinier faux acacia	20	Condition structurale passable	Bon état de santé	Bonne condition	2-Bon		

**ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE
ÉTUDE DES IMPACTS SUR LES ARBRES DU PLAN DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT**

ANNEXES

No (plan)	Essence (nom français)	Diamètre du tronc à 1,3 m du sol (cm)	État de la structure (tronc et branches charpentières)	État de santé (vigueur, croissance, espérance de vie)	Condition générale (synthèse de l'état de la structure et de l'état de santé)	Classe générale d'intérêt pour la conservation (synthèse des valeurs d'unicité de l'essence, de rareté et de caractère non remplaçable associée à la grosseur de l'arbre, de qualité de la condition générale, et de fonction dans le paysage)	Statut supérieur d'intérêt pour la conservation (spécimen)	Abattage prescrit (dépeçage non réversible par des travaux d'arboriculture existant lors de l'inspection)
143	Peuplier à feuilles deltoides	120	Très bonne condition structurale	Bon état de santé	Bonne condition	2-Bon		
144	Orme d'Amerique	22	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
145	Orme d'Amerique	24	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
146	Orme d'Amerique	19	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
147	Orme d'Amerique	24	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
148	Pommeter	25	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
149	Orme d'Amerique	24	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
150	Orme d'Amerique	22	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
151	Orme d'Amerique	23	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
152	Erable de Norvege	17	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
153	Orme d'Amerique	24	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
154	Orme d'Amerique	28	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition	4-Très faible		
155	Erable argente	35	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
156	Erable argente	29	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
157	Erable argente	41	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
158	Erable argente	25	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
159	Peuplier de Lombardie	58	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition	4-Très faible		
160	Robinier faux acacia	28	Condition structurale passable	Bon état de santé	Bonne condition	2-Bon		
161	Orme d'Amerique	15	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
162	Robinier faux acacia	52	Condition structurale passable	État de santé passable	Condition passable	2-Bon		
163	Erable de Norvege	22	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
164	Robinier faux acacia	24	Condition structurale passable	Bon état de santé	Bonne condition	2-Bon		
165	Erable argente	35	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
166	Erable argente	26	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		

**ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE
ÉTUDE DES IMPACTS SUR LES ARBRES DU PLAN DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT**

ANNEXES

No (plan)	Essence (nom français)	Diamètre du tronc à 1,3 m du sol (cm)	État de la structure (tronc et branches charpentières)	État de santé (vigueur, croissance, espérance de vie)	Condition générale (synthèse de l'état de la structure et de l'état de santé)	Classe générale d'intérêt pour la conservation (synthèse des valeurs d'unicité de l'essence, de rareté et de caractère non remplaçable associée à la grosseur de l'arbre, de qualité de la condition générale, et de fonction dans le paysage)	Statut supérieur d'intérêt pour la conservation (spécimen)	Abattage prescrit (dépeçage non réversible par des travaux d'arboriculture existant lors de l'inspection)
167	Orme d'Amérique	46	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
168	Frene d'Amérique	33	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
169	Erable de Norvege	27	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
170	Orme d'Amérique	37	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
171	Erable de Norvege	26	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
172	Erable argente	53	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition	4-Très faible		
173	Frene d'Amérique	26	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
174	Pommétier	16	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
175	Erable de Norvege	5	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
176	Bouleau gris	16	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
177	Pommétier	14	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
178	Erable de Norvege	9	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
179	Erable argente	62	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
180	Épinette blanche	9	Bonne condition structurale	État de santé faible	Condition faible	4-Très faible		
181	Épinette blanche	11	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
182	Erable de Norvege	41	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
183	Erable de Norvege	32	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
184	Erable de Norvege	40	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
185	Frene rouge	32	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
186	Frene rouge	16	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition	4-Très faible		
187	Frene rouge	17	Mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition	4-Très faible		
188	Frene rouge	13	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition	4-Très faible		
189	Frene rouge	17	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition	4-Très faible		
190	Pin noir d'Autriche	17	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		

**ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE
ÉTUDE DES IMPACTS SUR LES ARBRES DU PLAN DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT**

ANNEXES

No (plan)	Essence (nom français)	Diamètre du tronc à 1,3 m du sol (cm)	État de la structure (tronc et branches charpentières)	État de santé (vigueur, croissance, espérance de vie)	Condition générale (synthèse de l'état de la structure et de l'état de santé)	Classe générale d'intérêt pour la conservation (synthèse des valeurs d'unicité de l'essence, de rareté et de caractère non remplaçable associée à la grosseur de l'arbre, de qualité de la condition générale, et de fonction dans le paysage)	Statut supérieur d'intérêt pour la conservation (spécimen)	Abattage prescrit (dépeçage non réversible par des travaux d'arboriculture existant lors de l'inspection)
191	Pin noir d'Autriche	24	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
192	Frene d'Amérique	20	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition	4-Très faible		
193	Frene d'Amérique	20	Très mauvaise condition structurale	État de santé faible	Mauvaise condition	4-Très faible		
194	Frene d'Amérique	25	Mauvaise condition structurale	État de santé faible	Condition faible	3-Passable		
195	Frene d'Amérique	20	Mauvaise condition structurale	État de santé faible	Condition faible	3-Passable		
196	Frene d'Amérique	27	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
197	Frene d'Amérique	22	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
198	Erable argente	54	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
199	Erable de Norvege	35	Condition structurale passable	État de santé passable	Condition passable	3-Passable		
200	Erable de Norvege	44	Condition structurale faible	État de santé faible	Condition faible	4-Très faible		
201	Erable de Norvege	28	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition	4-Très faible		
202	Erable de Norvege	10	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition	4-Très faible		
203	Erable de Norvege	21	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition	4-Très faible		
204	Erable de Norvege	41	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
205	Erable de Norvege	27	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
206	Erable de Norvege	39	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
207	Erable de Norvege	41	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
208	Erable de Norvege	57	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
209	Bouleau a papier	15	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
210	Tilleul d'Amérique	51	Condition structurale faible	Bon état de santé	Bonne condition	2-Bon		
211	Robinier faux acacia	37	Condition structurale passable	Bon état de santé	Bonne condition	2-Bon		
212	Erable de Norvege	39	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
213	Tilleul d'Amérique	34	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
214	Tilleul d'Amérique	39	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition	4-Très faible		X

**ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE
ÉTUDE DES IMPACTS SUR LES ARBRES DU PLAN DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT**

ANNEXES

No (plan)	Essence (nom français)	Diamètre du tronc à 1,3 m du sol (cm)	État de la structure (tronc et branches charpentières)	État de santé (vigueur, croissance, espérance de vie)	Condition générale (synthèse de l'état de la structure et de l'état de santé)	Classe générale d'intérêt pour la conservation (synthèse des valeurs d'unicité de l'essence, de rareté et de caractère non remplaçable associée à la grosseur de l'arbre, de qualité de la condition générale, et de fonction dans le paysage)	Statut supérieur d'intérêt pour la conservation (spécimen)	Abattage prescrit (dépeçage non réversible par des travaux d'arboriculture existant lors de l'inspection)
215	Tilleul d'Amerique	34	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
216	Micocoulier	20	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
217	Micocoulier	13	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
218	Micocoulier	17	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
219	Micocoulier	52	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
220	Erable de Norvege	41	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
221	Erable a sucre	20	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
222	Erable de Norvege	38	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
223	Frene d'Amerique	18	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
224	Tilleul d'Amerique	64	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
225	Tilleul d'Amerique	35	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
226	Tilleul d'Amerique	22	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition	4-Très faible		X
227	Bouleau a papier	32	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
228	Bouleau a papier	16	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
229	Bouleau a papier	19	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition	4-Très faible		X
230	Tilleul d'Amerique	38	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
231	Noyer cendre	26	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
232	Erable rouge	29	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
233	Tilleul d'Amerique	38	Condition structurale faible	État de santé passable	Condition passable	2-Bon		
234	Orme d'Amerique	38	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
235	Erable de Norvege	29	Condition structurale faible	Bon état de santé	Bonne condition	3-Passable		
236	Tilleul d'Amerique	26	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
237	Orme d'Amerique	22	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
238	Pin noir d'Autriche	18	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		

**ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE
ÉTUDE DES IMPACTS SUR LES ARBRES DU PLAN DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT**

ANNEXES

No (plan)	Essence (nom français)	Diamètre du tronc à 1,3 m du sol (cm)	État de la structure (tronc et branches charpentières)	État de santé (vigueur, croissance, espérance de vie)	Condition générale (synthèse de l'état de la structure et de l'état de santé)	Classe générale d'intérêt pour la conservation (synthèse des valeurs d'unicité de l'essence, de rareté et de caractère non remplaçable associée à la grosseur de l'arbre, de qualité de la condition générale, et de fonction dans le paysage)	Statut supérieur d'intérêt pour la conservation (spécimen)	Abattage prescrit (dépeçage non réversible par des travaux d'arboriculture existant lors de l'inspection)
239	Épinette du Colorado	17	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
240	Robinier faux acacia	24	Condition structurale passable	Bon état de santé	Bonne condition	3-Passable		
241	Robinier faux acacia	20	Bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
242	Robinier faux acacia	20	Bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
243	Robinier faux acacia	20	Bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
244	Erable de Norvege	37	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2-Bon		
245	Erable de Norvege	67	Condition structurale faible	Bon état de santé	Condition passable	2-Bon		
246	Erable de Norvege	18	Bonne condition structurale	Très bon état de santé	Bonne condition	3-Passable		
247	Erable de Norvege	10	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition	4-Très faible		X
248	Erable argente	65	Condition structurale faible	État de santé passable	Condition passable	2-Bon		
249	Erable argente	26	Condition structurale passable	Très bon état de santé	Bonne condition	3-Passable		
250	Cerisier tardif	20	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition	4-Très faible		X
251	Cerisier tardif	19	Très mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition	4-Très faible		X
252	Erable de Norvege	39	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
253	Cerisier tardif	31	Condition structurale faible	État de santé faible	Condition faible	3-Passable		
254	Cerisier tardif	25	Condition structurale faible	Mauvais état de santé	Mauvaise condition	3-Passable		
255	Erable de Norvege	40	Bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
256	Erable de Norvege	31	Bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
257	Erable de Norvege	31	Condition structurale faible	État de santé passable	Condition faible	3-Passable		
258	Erable de Norvege	31	Très mauvaise condition structurale	État de santé faible	Mauvaise condition	4-Très faible		
259	Erable de Norvege	35	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
260	Erable de Norvege	32	Condition structurale passable	Très bon état de santé	Bonne condition	3-Passable		
261	Erable de Norvege	32	Mauvaise condition structurale	Bon état de santé	Condition passable	4-Très faible		
262	Erable de Norvege	17	Condition structurale passable	Très bon état de santé	Bonne condition	3-Passable		

ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE
ÉTUDE DES IMPACTS SUR LES ARBRES DU PLAN DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXES

No (plan)	Essence (nom français)	Diamètre du tronc à 1,3 m du sol (cm)	État de la structure (tronc et branches charpentières)	État de santé (vigueur, croissance, espérance de vie)	Condition générale (synthèse de l'état de la structure et de l'état de santé)	Classe générale d'intérêt pour la conservation (synthèse des valeurs d'unicité de l'essence, de rareté et de caractère non remplaçable associée à la grosseur de l'arbre, de qualité de la condition générale, et de fonction dans le paysage)	Statut supérieur d'intérêt pour la conservation (spécimen)	Abattage prescrit (dépeçage non réversible par des travaux d'arboriculture existant lors de l'inspection)
263	Erable de Norvege	37	Condition structurale passable	Très bon état de santé	Bonne condition	3-Passable		
264	Erable de Norvege	31	Condition structurale passable	Bon état de santé	Bonne condition	3-Passable		
265	Erable de Norvege	41	Condition structurale passable	Bon état de santé	Bonne condition	3-Passable		
266	Erable de Norvege	44	Condition structurale passable	État de santé passable	Condition passable	3-Passable		
267	Erable de Norvege	24	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
268	Erable de Norvege	29	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
269	Erable de Norvege	34	Condition structurale faible	Bon état de santé	Condition passable	4-Très faible		
270	Cerisier tardif	14	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
271	Erable de Norvege	24	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
272	Erable de Norvege	24	Mauvaise condition structurale	Bon état de santé	Condition passable	4-Très faible		
273	Erable de Norvege	31	Condition structurale faible	Bon état de santé	Condition passable	4-Très faible		
274	Tilleul d'Amerique	12	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
275	Peuplier a feuilles deltoïdes	30	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
276	Peuplier a feuilles deltoïdes	45	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
277	Peuplier a feuilles deltoïdes	45	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
278	Orme d'Amerique	18	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
279	Orme d'Amerique	28	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
280	Orme d'Amerique	25	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
281	Orme d'Amerique	29	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
282	Orme d'Amerique	30	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
283	Peuplier a feuilles deltoïdes	50	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
284	Robinier faux acacia	16	Condition structurale passable	Bon état de santé	Bonne condition	3-Passable		
285	Robinier faux acacia	18	Condition structurale passable	Bon état de santé	Bonne condition	3-Passable		
286	Peuplier a feuilles deltoïdes	30	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		

**ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE
ÉTUDE DES IMPACTS SUR LES ARBRES DU PLAN DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT**

ANNEXES

No (plan)	Essence (nom français)	Diamètre du tronc à 1,3 m du sol (cm)	État de la structure (tronc et branches charpentières)	État de santé (vigueur, croissance, espérance de vie)	Condition générale (synthèse de l'état de la structure et de l'état de santé)	Classe générale d'intérêt pour la conservation (synthèse des valeurs d'unicité de l'essence, de rareté et de caractère non remplaçable associée à la grosseur de l'arbre, de qualité de la condition générale, et de fonction dans le paysage)	Statut supérieur d'intérêt pour la conservation (spécimen)	Abattage prescrit (dépeçage non réversible par des travaux d'arboriculture existant lors de l'inspection)
287	Cerisier tardif	15	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4- Très faible		
288	Cerisier tardif	17	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2- Bon		
289	Cerisier tardif	22	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	2- Bon		
290	Peuplier à feuilles deltoides	12	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4- Très faible		
291	Peuplier à feuilles deltoides	14	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4- Très faible		
292	Peuplier à feuilles deltoides	14	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4- Très faible		
293	Peuplier à feuilles deltoides	20	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3- Passable		
294	Erable de Norvege	16	Bonne condition structurale	Très bon état de santé	Bonne condition	3- Passable		
295	Erable de Norvege	25	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3- Passable		
296	Erable de Norvege	17	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3- Passable		
297	Erable de Norvege	19	Condition structurale passable	État de santé passable	Condition passable	4- Très faible		
298	Erable de Norvege	32	Condition structurale passable	État de santé faible	Condition faible	3- Passable		
299	Erable argente	23	Condition structurale passable	Très bon état de santé	Bonne condition	3- Passable		
300	Erable argente	32	Condition structurale faible	Très bon état de santé	Bonne condition	3- Passable		
301	Erable de Norvege	19	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3- Passable		
302	Erable de Norvege	13	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4- Très faible		
303	Erable de Norvege	27	Bonne condition structurale	Bon état de santé	Bonne condition	3- Passable		
304	Erable argente	23	Mauvaise condition structurale	Très mauvais état de santé	Très mauvaise condition	4- Très faible		
305	Robinier faux acacia	20	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3- Passable		
306	Peuplier à feuilles deltoides	22	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3- Passable		
307	Erable argente	10	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4- Très faible		
308	Peuplier à feuilles deltoides	14	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4- Très faible		
309	Peuplier à feuilles deltoides	18	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3- Passable		
310	Vnaigner	10	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4- Très faible		

**ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE
ÉTUDE DES IMPACTS SUR LES ARBRES DU PLAN DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT**

ANNEXES

No (plan)	Essence (nom français)	Diamètre du tronc à 1,3 m du sol (cm)	État de la structure (tronc et branches charpentières)	État de santé (vigueur, croissance, espérance de vie)	Condition générale (synthèse de l'état de la structure et de l'état de santé)	Classe générale d'intérêt pour la conservation (synthèse des valeurs d'unicité de l'essence, de rareté et de caractère non remplaçable associée à la grosseur de l'arbre, de qualité de la condition générale, et de fonction dans le paysage)	Statut supérieur d'intérêt pour la conservation (spécimen)	Abattage prescrit (dépeçage non réversible par des travaux d'arboriculture existant lors de l'inspection)
311	Peuplier à feuilles deltatoïdes	18	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
312	Erable de Norvège	10	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
313	Peuplier à feuilles deltatoïdes	16	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
314	Peuplier à feuilles deltatoïdes	10	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
315	Peuplier à feuilles deltatoïdes	22	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
316	Peuplier à feuilles deltatoïdes	22	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
317	Peuplier à feuilles deltatoïdes	10	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
318	Peuplier à feuilles deltatoïdes	14	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
319	Peuplier à feuilles deltatoïdes	16	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
320	Peuplier à feuilles deltatoïdes	10	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
321	Peuplier à feuilles deltatoïdes	22	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
322	Peuplier à feuilles deltatoïdes	18	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
323	Erable à sucre	10	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
324	Peuplier à feuilles deltatoïdes	14	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
325	Peuplier à feuilles deltatoïdes	12	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
326	Peuplier à feuilles deltatoïdes	16	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
327	Peuplier à feuilles deltatoïdes	18	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
328	Peuplier à feuilles deltatoïdes	28	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
329	Robinier faux acacia	16	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
330	Robinier faux acacia	10	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
331	Peuplier à feuilles deltatoïdes	32	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
332	Robinier faux acacia	18	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
333	Robinier faux acacia	24	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
334	Robinier faux acacia	18	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		

ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE
ÉTUDE DES IMPACTS SUR LES ARBRES DU PLAN DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXES

No (plan)	Essence (nom français)	Diamètre du tronc à 1,3 m du sol (cm)	État de la structure (tronc et branches charpentières)	État de santé (vigueur, croissance, espérance de vie)	Condition générale (synthèse de l'état de la structure et de l'état de santé)	Classe générale d'intérêt pour la conservation (synthèse des valeurs d'unicité de l'essence, de rareté et de caractère non remplaçable associée à la grosseur de l'arbre, de qualité de la condition générale, et de fonction dans le paysage)	Statut supérieur d'intérêt pour la conservation (spécimen)	Abattage prescrit (dépeçage non réversible par des travaux d'arboriculture existant lors de l'inspection)
335	Robinier faux acacia	20	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
336	Robinier faux acacia	18	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
337	Robinier faux acacia	10	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	4-Très faible		
338	Robinier faux acacia	22	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
339	Robinier faux acacia	18	Très bonne condition structurale	Très bon état de santé	Très bonne condition	3-Passable		
NOMBRE D'ARBRES							16	11